# Les deux premières années de formation

## 1962-1963

## 1962 : 9 mois d'intenses préparations

Max Bastin le rappelle à plusieurs reprises : les premiers initiateurs sont les Jésuites Pierre Maon, Jean Raes et André Boland. Il n'a pas assez de mots pour les remercier :

> « D'abord, tous mes remerciements pour votre dévouement et votre efficacité dans le travail que nous poursuivons en commun. Ces remerciements sont évidemment à partager avec les Pères Raes et Boland[1]. »

Ils sont enseignants aux Facultés de Namur et apportent leurs compétences à la construction du projet : Jean Raes pour les matières économiques et sociologiques, l'histoire des civilisations pour André Boland. Ils forment un noyau stable d'enseignants pour la future école et ont la confiance du recteur des Facultés de Namur, Édouard Boné (1965-1969), qui acceptera que son université valide le cursus en contresignant le diplôme de Graduat en sciences politique et sociale au terme des quatre années d'études et après la présentation d'un mémoire.

Un diplôme, c'est d'ailleurs une des premières exigences formulées par des travailleurs de Charleroi contactés par le Père Maon : « ils ont manifesté pour cette expérience une approbation enthousiaste à condition qu'un diplôme puisse être obtenu et que peu de frais en résultent pour les élèves »[2]. Ce sera une responsabilité pour le CIEP de faire reconnaitre ce diplôme : « il conviendrait de rechercher durant l'année d'expérience les moyens de donner au diplôme qui serait attribué en fin d'études une valeur réelle, légale si possible »[3]. Cette préoccupation restera permanente.

Pendant toute cette période préparatoire au lancement de l'ISCO, les échanges épistolaires, les rencontres, les contacts téléphoniques se suivent à un rythme soutenu entre les deux hommes où l'estime et l'amitié remplacent rapidement le ton protocolaire des échanges du début : Monsieur ou Révérend père cède la place « À cher ami », « Mon vieux Max ». Bientôt, la correspondance intègre des demandes de nouvelles sur la vie familiale et les préoccupations des uns et des autres. Max Bastin et son épouse ouvrent leur porte et leur table aux Pères Maon et Raes qui sont toujours les bienvenus.

Puisés dans la masse de cette correspondance quasi hebdomadaire, quelques extraits épistolaires de la plume de Pierre Maon, célèbre pour sa dérision de soi et son humour « pince-sans-rire »[4].

1 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon*, 1er juin 1962.

2 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 2, *Note de P. Maon, projet de programme-Test*, [mi-mars 1962].

3 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *PV de la commission de l'éducation populaire*, 29 mars 1962, p. 3.

4 Voir le portrait de Pierre Maon, Témoignage de ses étudiants, Namur, 30 novembre 1991 (pages 22-23).

> “Et maintenant, camarade syndiqué, je t’envoie mes meilleurs vœux ; tu sais leur sincérité et leur “chaleurosité”. Tu tiendras donc à les partager avec ton épouse, en la remerciant de m’accueillir toujours si gentiment et ta fille, une bien digne personne, le cher petit Jacky, et tes deux farfelus de fils que j’aime bien. Bonnes vacances à tous, reposez-vous, repose-toi. Et reste toujours, mon cher Max, bien sobre, bien bon, bien pur et bien cristallin[5].”

La base pour construire le programme de la première année est celle ébauchée par Max Bastin, dans sa réponse du 23 janvier 1962 : l’histoire générale des civilisations, les principales doctrines sociales et économiques contemporaines, l’économie et la sociologie, l’histoire des formes artistiques, en particulier l’architecture, la sculpture et la peinture.

> “Je compte », lui écrit Pierre Maon, « vous proposer un projet complet d’enseignement dans ces 5 matières pour les cours, que, d’accord avec vous en cela aussi, nous accepterions de mettre au point pour octobre prochain, à vous de prévoir les « auditoires[6].”

Les tâches sont réparties entre eux : Pierre Maon ébauche le programme d’histoire des civilisations, du droit et d’histoire de l’art, Jean Raes s’occupe de l’économie et de la sociologie, André Boland, de l’histoire. Pierre Maon s’engage aussi à rédiger une note de méthode d’enseignement. Leur première réunion de travail se tient le 5 mars 1962 et porte sur la fixation du programme des cours, la liste des enseignant·es et l’examen du projet. Pierre Maon précise : « nous prendrons sans doute des décisions définitives »[7] et il complète « J’espère en outre être en mesure de proposer déjà certains noms de “professeurs”. J’ai déjà contacté certains que la chose intéresse très vivement. Vous voyez, on avance vite. »[8] Dans l’invitation à la rencontre du 5 mars, le père Maon fait allusion à l’article paru dans *La Cité* sur le crédit d’heures et sur le système français du congé-éducation[9].

Tout va très vite. Le 7 mars 1962, Max Bastin présente les grandes lignes du projet aux secrétaires fédéraux du MOC et le 29 mars, il le soumet pour débat et validation à la Commission de l’éducation populaire[10].

5 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin,* 22 décembre 1964.

6 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin*, 19 février 1962.

7 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon*, 26 février 1962.

8 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon*, 26 février 1962.

9 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin,* 1er mars 1962. Sur les crédits d’heures et le positionnement de l’ISCO, voir le Focus sur le crédit d’heures.

10 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, « Note préparatoire ; point III Projet d’un Institut supérieur de culture ouvrière », *PV de la commission de l’éducation populaire*, 29 mars 1962.

## La Commission de l'éducation populaire (29 mars 1962)

Cette réunion est d'importance. Après une brève introduction où Max Bastin précise les buts de cette formation de niveau supérieur, il avance quelques principes organisationnels : la formation sera équivalente à la licence en sciences politiques, économiques et sociales, sans les cours de langues ni les cours spécialisés exigeant la maitrise des mathématiques. Elle est programmée sur 5 ans à raison de 30 week-ends de 6 heures par an avec 4 heures de cours et 2 heures de répétition ou de débats. Il est exclu de faire un enseignement au rabais et donc la sélection des professeurs est essentielle. Ils doivent être capables de donner une formation de qualité, en tenant compte de leur auditoire et faire les adaptations pédagogiques nécessaires en privilégiant les méthodes actives et la participation aux exposés ex cathedra. Les étudiant·es seront admis sur base des capacités intellectuelles et militantes et non sur les diplômes acquis. Chaque groupe aura des « répétiteurs » qui participent au cours et procèdent entre chaque samedi, parfois avec l'aide des professeurs, aux répétitions en groupes restreints (de 4 à 5 personnes), qui tiennent lieu de « devoirs et de leçons à domicile »[11].

Il présente ensuite de manière synthétique le programme de la première année : histoire des civilisations (30 h), économie et sociologie (60 h) et dans la perspective d'une promotion culturelle des travailleur·ses, un cours d'initiation culturelle avec une introduction aux notions d'arts plastiques, à l'histoire de l'art et de la littérature (30 h)[12]. Enfin, il annonce l'option retenue de deux expériences tests dans la région de Charleroi et de Liège vu leur sphère de recrutement suffisamment vaste pour constituer, chaque fois, un groupe de 30 personnes.

## Juillet 1962 : le projet est validé

L'étape suivante est la rencontre officielle le 18 mai 1962 « pour l'institut de formation supérieure »[13] entre le secrétariat général du MOC et les révérends Pères jésuites de Namur.

En juin 1962, la *Note relative au projet de création d'un institut supérieur destiné à la formation culturelle des travailleurs* est prête. Elle est présentée aux journées d'étude des Secrétaires du MOC les 3 et 4 juillet 1962. Cette présentation suscite une seule critique ou plutôt mise en garde de la part du président des Équipes populaires, Arnold Wynants, qui rappelle que ce sont des adultes engagé·es dans une vie familiale, professionnelle, apostolique et militante qui vont devoir combiner tout cela et qui ont une

11 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, « Note préparatoire ...

12 Pour la phase test, c'est l'architecture qui est choisie, plus accessible aux étudiant·es en contact immédiat avec les monuments, mais sur les 4 années, tous les arts visuels ainsi que la musique et la littérature sont au programme. Ce cours d'art, fin des années 1960 verra l'opposition des convaincus de la nécessité d'une approche artistique dans le cursus ISCO et les partisans d'une formation plus utilitariste. Ce seront ces derniers qui gagneront dans le cadre de la réforme du programme entamée en 1970.

13 CARHOP, MOC national, Victor Michel, n° 39, *Réunion du secrétariat du MOC*, 18 mai 1962.

### Extraits d'une note sur l'ISCO pour la réunion de juillet 1962[1]

Quels en seront le but, les méthodes et l'intérêt pour le mouvement ouvrier chrétien ? Cette formation vise à apporter une culture générale approfondie à des travailleurs qui, pour la première fois, bénéficient d'un temps libéré des contraintes du travail, non pas pour leur émancipation culturelle individuelle, mais bien pour des hommes ouverts à la préoccupation des autres, en un mot pour des militants « qui feront rayonner ce qu'ils auront acquis ». (p. 1)

Cet enseignement de niveau universitaire s'étalerait sur 5 ans et correspondrait grosso modo pour l'essentiel (sans le cursus des langues et sans les cours qui nécessitent une base en mathématiques) à une licence en sciences politiques, sociales et économiques à laquelle s'ajouterait une initiation littéraire et artistique systématique. La première année sera une année test et la priorité est donnée à l'histoire, l'économie et la sociologie et sur le plan culturel, l'architecture et les arts plastiques.

« Les enseignants seront choisis avec soin et devront éviter les méthodes classiques d'exposé. (…) Il importera au contraire de recourir au maximum à des méthodes actives tant dans la technique de l'exposé proprement dit que dans son illustration : partir autant que possible des faits, des réalités, des images sensibles pour remonter aux doctrines, aux idées, aux synthèses. Il faudra chaque fois partir de l'expérience quotidienne, du vécu le plus concret et en cours d'exposé "raccrocher tout le temps au vécu" et respecter les difficultés inhérentes au contact entre un intellectuel habitué à l'abstraction, mais peu familiarisé à un auditoire ouvrier "psychologiquement déterminé qui peut se montrer réticent, voire méfiant" (p. 3). (…) "C'est pourquoi dès que le corps professoral sera réuni, il sera invité à une première réunion qui permettra une réflexion commune sur la tâche entreprise et au cours de laquelle un exposé sur la psychologie ouvrière sera fait par une personne particulièrement compétente, lors d'une seconde réunion, une leçon type sera donnée par un professeur expérimenté dans l'enseignement aux travailleurs". (…) On veillera dans toute la mesure du possible à ne confier à chaque professeur qu'un nombre de cours limité, afin qu'il puisse parfaire au maximum sa préparation, car cet enseignement nécessitera une préparation toute spéciale et très différente de celle que réclame l'enseignement classique ». (p.3)

#### Des élèves

« Le recrutement des "élèves" sera assuré par les organes compétents, régionaux et locaux, du Mouvement ouvrier chrétien. Il y aura deux centres d'enseignement, Liège et Charleroi. Les organes du MOC assumeront donc totalement la responsabilité du recrutement des élèves en pleine connaissance des buts et de la nature de l'entreprise. Il n'est pas paru convenable de pratiquer un test d'élimination qui pourrait laisser chez les candidats écartés un sentiment de frustration et/ou d'amertume. Il a paru préférable de faire

1 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Note de Max Bastin relative au projet de création d'un institut supérieur destiné à la formation culturelle des travailleurs*, [mi-1962]. Ce texte devient la présentation officielle du projet pour faire la promotion et le recrutement des deux premiers groupes à Liège et à Charleroi. Jean-Marie Lepage, relais du groupe de Charleroi, le conserve dans son dossier ISCO, pendant toute la durée de la formation. MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 356, *Dossier de Jean-Marie Lepage, Charleroi 1961-1966*.

pleinement confiance aux dirigeants du Mouvement et aux candidats eux-mêmes pour opérer la sélection préalable indispensable. Une épreuve de contrôle, sans caractère éliminatoire, sera cependant organisée, pour situer le niveau des auditoires, mais après la constitution définitive de ceux-ci, il n'est pas cependant exclu dans le cas où il s'avérerait à l'expérience qu'un participant ne peut vraiment suivre les cours avec un minimum suffisant de profit, qu'il lui soit demandé de se retirer. En pareil cas, en effet, l'intéressé pourrait nuire à l'ensemble du groupe et se nuirait d'ailleurs à lui-même ». (p.4) Les groupes comporteront de 20 à 25 membres, âgés de 20 à 35 ans, ces limitations ont pour but de leur conférer le maximum d'homogénéité possible.

**Les sous-groupes**

Les groupes se répartiront eux-mêmes en sous-groupes de quatre ou cinq membres pour l'étude et la répétition, sous la direction d'un « moniteur ». Ces moniteurs participeront à tous les cours comme les autres « élèves ». Ils pourront être choisis parmi les participants ayant bénéficié auparavant d'une instruction plus complète ou d'une formation plus approfondie dans les organisations.

On utilisera avec prudence les techniques d'animation de groupe dans la mesure où elles trouvent leur application en pareille matière. De toute manière, un technicien du travail de groupe assistera au cours et apportera son aide dans les réunions de réflexions pédagogiques qui devront être organisées périodiquement pour faire le point et indiquer les rectifications indispensables.

Périodiquement aussi, des tests seront faits pour mesurer le degré d'acquisition des élèves. Une épreuve annuelle se tiendra à l'issue des cours. Un certificat sera remis qu'il importera de valoriser au maximum et autant que possible d'une manière officielle légale. Tous les efforts seront faits dès maintenant dans ce sens.

**Organisation des cours**

120 heures seront consacrées à l'enseignement proprement dit.

Histoire : 30 heures, Économie et questions sociales : 60 heures, Initiation artistique 30 heures. Chaque heure de cours se divisera elle-même en 40 minutes d'exposé et 20 minutes de questions et réponses sur l'exposé.

75 heures seront consacrées à la mise en commun, à des séances de vision et d'audition et à la répétition. La répétition se fera en sous-groupes, autant que possible, une répétition supplémentaire se fera pendant la semaine, également en sous-groupes. Les cours se donneront chaque samedi (sauf durant les périodes de vacances scolaires) au rythme de six heures chaque fois, quatre heures d'exposé et deux heures et demie de travail en commun, d'audition-vision et de répétition. (p. 5)

certaine expérience. Souvent animé·es d'un complexe d'infériorité, ils et elles ont besoin d'être rassuré·es et de ressentir de la sympathie et non du paternalisme. Pragmatiques, ils·elles estiment que les études sont inutiles et sont naturellement méfiant·es à propos de certaines connaissances théoriques et vis-à-vis de la culture en général. Peu formé·es aux synthèses… le risque d'abandon existe si les cours ne se situent pas dans un effort de service à la communauté[14].

14 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Notes manuscrites de Max Bastin,* [juillet 1962].

Les archives conservent aussi la réaction du comité fédéral de Tournai qui se dit fortement intéressé par le projet, mais demande une décentralisation dans leur région. Le comité s'inquiète aussi sur le fait que cette formation de niveau universitaire risque de se limiter à une élite ouvrière et d'être au rabais par rapport à une véritable licence telle qu'enseignée à l'université[15]. Max Bastin les rassure tant sur la sélection des étudiant·es que sur le sérieux du programme, mais propose d'attendre la fin de la première année test avant d'envisager en septembre 1963, l'ouverture d'un nouveau centre de formation à Mons, qui pourrait servir pour les fédérations de Mons, Tournai et Ath : « les fruits de l'expérience bénéficieront à l'ensemble des régions »[16]. Tournai accueillera en septembre 1963, le troisième groupe ISCO avec une équipe pédagogique qui reçoit l'appui du recteur et d'enseignant·es de l'Université catholique de Lille et de la FUCAM à Mons.

Max Bastin peut annoncer à ses collègues que la première réunion des professeurs se tiendra le 17 septembre 1962. L'ouverture des cours aura lieu à Charleroi le samedi 6 octobre 1962 et à Liège le 3 novembre 1962.

## La leçon pilote

Les quelque trois mois qui restent avant l'ouverture de l'école sont mis à contribution par les promoteurs pour des « visites » à Strasbourg, Paris et Lille destinées à affiner leur compréhension du fonctionnement des instituts du travail, le modèle de référence. Leurs attentions se focalisent sur l'ajustement du programme, la préparation de plans des cours et leurs déroulés, la structuration des syllabus.

Pierre Maon prépare un cours « modèle » sur l'homme et la technique à la préhistoire et un dossier type, à présenter aux enseignant·es qui vont assurer les cours de la première année. Il prend comme modèle le portefeuille documentaire réalisé par l'Institut du travail de Strasbourg. Son dossier reprend un plan détaillé du cours, un résumé, le lexique, les questions de travaux pratiques, la bibliographie et l'iconographie. Cela demande un travail en amont de synthèse, mais aussi en aval : « Ainsi on aurait un ensemble construit à proposer au choix de nos futurs professeurs »[17]. Ces plans de cours ainsi que les syllabus seront dactylographiés et polycopiés pour être mis à la disposition des étudiant·es : ce sera le rôle du secrétariat du CIEP (inexistant à cette date) d'assurer ce suivi concret, non sans peine.

La réunion pédagogique du 17 septembre 1962 prévoit une présentation de l'ISCO, un exposé sur la psychologie ouvrière et la leçon modèle.

15 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1 *Lettre d'Aimé Samyn à Max Bastin*, Tournai, 27 juin 1962.

16 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Max Bastin à Aimé Sam*yn, Bruxelles, 10 juillet 1962.

17 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin*, 23 juin 1962.

### Le dossier pédagogique de la première leçon du Père Maon

Mon cher ami,

Voici donc le dossier pour le premier cours d'histoire. Cela m'a demandé un travail considérable, sans avoir l'air de rien ! Mais j'ai perdu un temps fou à chercher des livres et des documents iconographiques. Ce dossier n'est évidemment pas complet, comme vous le verrez (...) Ainsi, en 4 (question de travaux pratiques), je n'ai pas eu le temps d'indiquer les instruments de travail avec lesquels résoudre ces diverses questions (1 la vie quotidienne...) ; en 5 (Bibliographie), il faudrait indiquer à côté de chaque œuvre citée, ce qu'il faut lire (cela a été fait pour le premier ouvrage cité) ; en 6, il faudrait donner la liste des images projetées et commentées, si possible dans l'ordre où elles le sont. Quant à 7 (choix de textes), il est naturellement difficile de citer des textes préhistoriques... !! Je n'ai pas trouvé de textes illustrant le cours de manière remarquable et abordable...

Chaleureusement et "espéramment" (sic) vôtre, P. Maon

*MOC, CIEP-ISCO, papiers de Max Bastin, n° prov. 1, Billet de Pierre Maon à Max Bastin, 4 octobre 1962.*

Pierre Maon inaugure la première session à Charleroi, le 6 octobre, devant un auditoire « conquis » avec sa leçon modèle sur la préhistoire. Max Bastin lui écrit : « très bon retour. Les assistants et les amis qui ont assisté au premier cours ont estimé que cette première journée s'est déroulée de manière intéressante. Ils sont confiants pour l'avenir et nous aussi d'ailleurs, tout va bien pour l'instant »[18]. Les qualités pédagogiques de Pierre Maon sont extraordinaires. Ce Jésuite, toujours en soutane malgré l'ouverture faite par le concile Vatican II, savait captiver ses auditoires. Tous en conviennent : René Schoonbrodt rapporte que les étudiant·es étaient subjugué·es par sa description d'un simple chapiteau dorique ! Bernadette Cantinaux-Ernoux témoigne que ce cours d'histoire de l'art lui a ouvert la compréhension de la Grande Culture et Jean-Louis Luxen raconte que beaucoup d'étudiant·es disaient pouvoir désormais visiter des églises romanes ou autres monuments et en expliquer le sens à leurs familles[19].

## 1962-1963 : constituer des équipes pédagogiques

Le premier noyau de professeurs est composé de Pierre Maon, Jean Raes, André Boland et de Max Bastin. Pour l'étoffer, Pierre Maon contacte ses pairs, les Jésuites, des enseignants universitaires aux Facultés de Namur ou d'autres universités, comme Michel Falise (Facultés catholiques de Lille et Mons), des chercheurs au FNRS, comme Luc-François Génicot, historien et archéologue en fin de thèse. Il mobilise aussi ses connaissances dans le milieu du droit comme Paul Bribosia ou Guy Dister, docteurs en droit qui apportent leurs expertises.

18 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 2, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon,* 10 octobre 1962.

19 CARHOP, *Entretiens de René Schoonbrodt, 02/05/2023, de Bernadette Cantinaux-Ernoux, 15/05/2023 et de Jean-Louis Luxen, 05/06/2023.*

Max Bastin se tourne naturellement vers ses collègues francophones du service d'études du MOC, Jean Dechamps, René Schoonbrodt (à partir de janvier 1963), les amis de la CSC, Hubert Dewez, Robert Hennin et Maurice Piraux, ou de la mutualité, Jean Hallet. Il peut aussi compter sur André Oleffe pour donner le cours sur les finances publiques. Victor Michel sera sollicité plus tard pour un séminaire sur les politiques familiales. Autre recrue importante, vu son poids moral et ses compétences scientifiques, le chanoine Goor. Il accepte de donner une partie du cours de sociologie en année 1 à Charleroi et plus tard le cours de philosophie en année 3. Pour ce dernier cours, le plan qu'il propose est jugé remarquable par Pierre Maon qui s'en inspire et le propose aux autres professeurs de philosophie. À la fin de cette première expérience de cours de philosophie, le chanoine Goor remarque la difficulté d'« ouverture des étudiants à l'esprit philosophique »[20].

Proches du MOC, les conférenciers des SSW sont sollicités : le sociologue Jean Remy fait partie de l'équipe de la première heure et amène des collègues, comme Jacques Delcourt. André Louis, secrétaire général d'ITECO, est professeur d'histoire à Charleroi. Sa présence dans l'équipe pédagogique et dans le comité de direction de l'ISCO a un impact sur l'ouverture de l'ISCO à la problématique des pays en voie de développement. Robert Leroy donne cours à Liège 1[21]. William Ugeux, ancien journaliste à *La Cité* et ami de Max Bastin, donne le cours de sociologie politique. Venu du milieu industriel, Robert Remouchamps, attaché au service du personnel à la Société Cockerill-Ougrée, donne le cours de sociologie et sera l'auteur de plusieurs ouvrages sur le travail en groupe. Il insistera beaucoup sur l'introduction d'un cours de psychosociologie. Yves de Wasseige, ingénieur commercial aux ACEC et membre du groupe Esprit de Charleroi, est recommandé par la Fédération du MOC de Charleroi. Il rejoint la première équipe pédagogique de Charleroi dès 1962. Débute alors un long compagnonnage avec l'ISCO et par la suite la FOPES. Il s'investit beaucoup pour rendre l'économie accessible aux étudiant·es : proposition de modifications de programme, exercices pour la maitrise de la matière, accompagnement des révisions, méthode d'évaluation participative. Ces réflexions et exercices aboutiront assez rapidement à un syllabus qui deviendra un ouvrage-référence : *Les mécanismes de l'économie moderne*[22].

À l'Université de Liège, Max Bastin sollicite son ancien professeur, l'historien Léon Ernest Halkin[23] qui lui recommande deux jeunes chercheurs, Jacques Lory et ensuite Paul Gérin, tous deux jeunes doc-

20 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 85, *Lettre du chanoine Goor à Max Bastin,* 1er mai 1965.

21 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Robert Leroy à René Schoonbrodt,* 12 avril 1963.

22 WASSEIGE de Y., *Les mécanismes de l'économie moderne*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, 1970. Cet ouvrage est la base du cours d'économie à l'ISCO pour des générations d'étudiant·es et devient la référence pour préparer l'examen d'entrée à la Faculté ouverte en politique économique et sociale (FOPES).

23 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Max Bastin à L.E. Halkin*, 25 septembre 1964.

torants. Halkin se propose pour un cours de critique historique. Sa proposition sera retenue pour un séminaire de la quatrième année. Halkin fera également partie de la FTU.

Les équipes pédagogiques s'étoffent avec l'avancement du cycle (4 années) et l'ouverture de nouvelles sections : 2 en 1962, +1 en 1963, +4 en 1964, +1 en 1965, etc.
Au début, la mixité du corps professoral n'est pas une priorité, ni celle des groupes étudiant·es par ailleurs. Nicole Rutten donne une année le cours de philosophie dans le groupe 1 de Liège et en 1966, sur une liste des 46 noms d'enseignant·es annexée au dossier de demande de subventionnement de l'ISCO, en 1964, seuls figurent les noms de deux professeures : Ch. Sikivie-Arnoldy et Anne-Marie Rousseau[24].

Tous·tes les enseignant·es sont titulaires d'une, voire deux licences. Plusieurs ont un doctorat. Beaucoup débutent une carrière universitaire comme jeunes chercheur·ses, assistant·es ou doctorant·es. Ce sera aussi le cas de François Martou[25], qui après ses études en économie entame un doctorat. Max Bastin le sollicite pour donner un cours en deuxième année en 1966 au groupe de Charleroi 2. Son cours a tellement de succès que son syllabus devient une référence pour les autres enseignants en économie. Très vite, les candidatures pour faire partie du corps professoral de l'ISCO arrivent spontanément. Pour beaucoup, c'est une expérience enrichissante. Pour Max Bastin et Pierre Maon, c'est une chance, mais ils attirent l'attention du MOC sur le fait que ces jeunes universitaires aux revenus précaires ne peuvent assurer gratuitement les cours. Il est donc urgent de trouver une solution financière[26].

### L'exigence pédagogique !

Aux enseignant·es, Max Bastin rappelle les consignes qui portent tant sur le contenu du programme que sur la pédagogie. Il ne s'agit pas de faire de l'ex cathedra, mais de stimuler le questionnement et de vérifier l'appropriation des concepts. Chaque cours doit s'accompagner d'un syllabus remis si possible avant chaque leçon. Les enseignant·es sont prié·es de respecter le modèle : un plan, un résumé, un lexique, des textes choisis (au gré du professeur s'il l'estime utile) et une brève liste de quelques ouvrages de référence simples et de prix abordable. Le CIEP se charge de la dactylographie et de la reproduction de leurs cours, mais les textes doivent parvenir en temps utile : « le mercredi au plus tard avant la date du cours, si le professeur évidemment, a le loisir de les rédiger pour cette date »[27].

24 Cette liste donne les noms des enseignant·es qui sont actif·ves en 1964. Nicole Rutten n'est pas mentionnée.

25 François Martou (1943-2009) termine ses études et réside encore au Centre religieux universitaire, 9 place Hoover à Louvain. Docteur en économie en 1972, il devient professeur à l'UCL dès l'année suivante. Il sera un compagnon de route fidèle à l'ISC0 (étudiant puis formateur), membre la FTU, avant de devenir le premier directeur de la FOPES de 1974 à 1986. Président du MOC de Bruxelles (1974-1985) et membre du Bureau national, il est élu et préside le MOC national de 1988 à 2006.

26 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 84, Secrétariat du CIEP, *Note aux membres du Bureau national du MOC, Annexe 1, Note concernant la création d'une formation « Travail-université »*, 28 octobre 1966, p. 10.

27 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Max Bastin à William Ugeux*, 12 mars 1963.

Le démarrage de l'ISCO est rapide, mais à chaque étape, les promoteurs du projet veillent à faire valider leurs intuitions par les organes institutionnels ad hoc. Le « comité pédagogique », à savoir le trio de base (Maon, Raes et Bastin) élargi aux francophones du service d'études du MOC-ACW (René Schoonbrodt et Jean Dechamps), se charge de l'élaboration du programme du cycle complet, tandis qu'un comité directeur « spontané » réunit Pierre Maon, Jean Raes et André Boland pour les FUNDP à Namur, Victor Michel, Paul Malemprée (directeur de l'Institut Cardijn) et Max Bastin pour le MOC[28] pour assurer le suivi. Il se mue au bout d'un an de fonctionnement en comité de direction de l'ISCO[29] et pilote le développement de l'école.

## L'ISCO est lancé

L'ouverture des deux premières sections est annoncée pour le samedi 6 octobre 1962 à Charleroi et le 3 novembre à Liège. Les fédérations du MOC de Liège, Huy-Waremme et Verviers et celles de Charleroi, Thuin et La Louvière pour le groupe de Charleroi, sont parties prenantes et se mobilisent pour le recrutement des « élèves ».

### L'expérience-test de Charleroi

Dès l'annonce du projet, la Fédération du MOC de Charleroi inscrit dans son plan de travail 1962-1963, « l'ouverture d'une école provinciale de niveau universitaire patronnée par le MOC national » et désigne Jean-Marie Lepage, permanent au MOC, comme personne de contact.

Ils y retrouvent l'idée de leur ancienne école de délégué·es, lancée en 1944, conjuguée avec leur Institut de culture ouvrière (ICO) qui avait fonctionné de 1947 à 1952[30] et dont le projet d'émancipation culturelle de la classe ouvrière, rédigé par Élie Baussart, est très semblable à celui avancé par Pierre Maon et Max Bastin en 1962.

Pour Élie Baussart, le premier niveau est l'école des délégué·es qui permet d'acquérir, indépendamment des connaissances et de la valeur technique acquises à l'école et par l'exercice du métier, une capacité intellectuelle et sociale de l'ouvrier. Le second niveau est la culture ouvrière.

> « Elle suppose une certaine ouverture d'esprit, une capacité de communiquer avec l'universel… c'est l'ICO qui doit prendre en charge cette éducation qui doit briser l'horizon étroit qui enferme

28 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Note manuscrite de Max Bastin*, s.d. C'est sans doute une note pour préparer la Commission du 29 mars 1962.

29 La composition du comité de direction « officiel » ne sera pas la même. Voir le chapitre 8 du présent ouvrage : l'essai se transforme en une école permanente.

30 CARHOP, *Le mouvement ouvrier chrétien, 1921-1996. 75 ans de lutte*, Bruxelles, MOC- EVO, 1996, p. 137-138.

**Jean RAES** est né le 6 aout 1927 à Bruxelles et décède à Namur, le 21 novembre 1997. Sur sa famille et son enfance, il n'y a quasi aucune donnée. Sa mère Ghislaine Geniets décède le 19 novembre 1977, son père, Edgard Raes, le 9 décembre 1983. Il a une sœur, Monique Raes[1].

*Portrait de Jean Raes. KADOC-KU Leuven. Beeldarchief Zuid-Belgische provincie van de jezuïeten, 1270*

Il entre dans la Compagnie de Jésus le 14 septembre 1946 et suit le parcours classique de formation des Jésuites : deux années de noviciat, trois années d'étude de philosophie, quatre années de théologie à Egenhoven. Il fait son service militaire entre 1951 et 1953. Ordonné prêtre le 6 aout 1958, il fait sa troisième année de noviciat à Wépion en 1961-1962 et prononce ses derniers vœux le 2 février 1964. Plus étonnant est son parcours scientifique. Il obtient successivement les licences en philosophie, en sciences économiques, en sciences politiques et sociales.

En 1962, il est chargé de cours à la FUNDP à Namur. Il est également professeur à l'école sociale de Namur et en 1971 à l'Université de Liège où il dirige des mémoires et des thèses qui traitent du développement de la Wallonie. Nommé professeur ordinaire en 1971, il est admis à l'éméritat en septembre 1992. Libre à l'égard des clivages sociaux, Jean Raes rencontre aussi bien les patrons de l'Association des dirigeants et cadres chrétiens (ADIC) pour réfléchir avec eux sur l'entreprise comme lieu de collaboration humaine, que le monde du travail, en alimentant tant la réflexion critique des travailleur·ses sur le système économique et social dans lequel ils·elles sont inséré×es, que l'action militante et éclairée[2].

Comme étudiant à l'UCL, il est déjà conseiller moral au Cercle étudiant des ingénieurs. En 1959, il devient aumônier de l'ADIC et pendant plus de trente ans, il accompagne ce mouvement devenant aumônier général en 1994. Avec son collègue Pierre Maon et Max Bastin, il est une cheville ouvrière de l'ISCO. Il élabore le programme des quatre années du cycle en économie et en sociologie. Il donne les cours d'économie, de philosophie, de sociologie, et dès 1963 est coordinateur d'un groupe ISCO. Il dirige aussi des mémoires et préside les jurys pendant de nombreuses années. Il participe activement à l'élaboration des règles de fonctionnement de l'ISCO et accompagne le tournant autogestionnaire. Il préside le comité pédagogique à partir de 1968 et est membre du comité de pilotage de révision du programme. Toujours avec Pierre Maon et Max Bastin, il porte le projet de création de la Fondation Travail-Université, avec le soutien des universités francophones et l'Université catholique de Lille. Cette fondation concrétise l'ouverture de l'université au monde du travail. Même s'il n'en fait pas état[3], Jean Raes est un compagnon de route du MOC. Jugeant l'université trop peu critique et élitiste, il s'engage « pour changer la vie et la société » au MOC où il participe à la préparation du Congrès de 1965. Membre du comité des SSW, il y donne quatre leçons en 1966, 1967, 1974 et 1976. Il démissionne du CGI en 1992, au moment de son accession à l'éméritat[4].

Sa conviction profonde est que la société contemporaine suppose la participation de tous et toutes à l'économie, à la société et au monde politique. Il soutient l'évolution autogestionnaire de l'ISCO. Cette volonté de démocratiser et favoriser la participation des différents acteurs à la décision, il l'impose après mai 1968, dans sa propre faculté avec l'installation d'un gouvernement participatif paritaire enseignant·es-étudiant·es. Cette liberté, il l'exerce aussi quand il défile aux côtés du Docteur Willy Peers en 1973, « Non comme militant de la légalisation de l'avortement, mais pour reconnaitre l'inviolabilité de la conscience et la défendre comme instance dernière du jugement moral »[5]. Pour être davantage dans l'action, il apporte son concours à partir de 1975 au Centre Avec, l'association d'apostolat social des Jésuites de Belgique méridionale et, en 1993, à Pax Christi. « Il était de son propre aveu un réaliste humaniste engagé »[6].

1 KADOC, Archives de la Province Belge Méridionale et du Luxembourg de la Compagnie de Jésus (ABML), BE/942 855/1723/1419, Jean RAES (1927-1997).

2 DIJON X., BERLEUR J., « Le père Jean RAES (1927-1997) », *Échos de la Compagnie de Jésus*, n°6, décembre 1999, p. 283.

3 KADOC, Archives de la Province Belge Méridionale et du Luxembourg de la Compagnie de Jésus (ABML)....

4 CARHOP, EP-Centre communautaire, n°3786, Rapport du CA du CIEP, 06/03/1992.

5 DIJON X., BERLEUR J., « Le père Jean RAES (1927-1997) », *Échos de la Compagnie de Jésus*, n°6, décembre 1999, p. 281-285.

6 DIJON X., BERLEUR J., « Le père Jean RAES...

> la pensée et la personne de l'ouvrier pour lui faire découvrir le monde et (…) acquérir une discipline d'esprit et du cœur qui lui permette d'être maitre du monde et de lui-même[31].

Mais il y a des conditions à mettre pour que cette émancipation soit réelle. Si elle se conçoit comme promotion individuelle, elle porte en elle le danger d'un rejet de l'identité ouvrière et le·la militant·e risque de se désolidariser de sa classe sociale. Si, en revanche, elle est collective, la formation peut aboutir à la mise en place d'un nouveau système de valeurs qui assure la promotion et l'épanouissement de toute la classe laborieuse. À terme, la formation doit viser l'accession à un humanisme ouvrier et à la mise en œuvre d'une civilisation du travail.

> « La culture, pour être véritablement une culture ouvrière, doit être une culture ouverte à la masse des travailleurs dans laquelle elle se retrouve et soit à l'image de son nouveau destin. Elle doit être la plus haute expression d'une conscience de classe, devenue conscience d'une nouvelle civilisation du travail[32]. »

À Charleroi, la promotion est faite pour l'ouverture d'un Institut de culture ouvrière, « une initiative importante qui peut être déterminante pour la formation des dirigeants ouvriers »[33] et passe par les organisations membres du MOC du bassin de Charleroi, de la région du Centre et la Thudinie.

La composition du groupe est le reflet de cette mobilisation. En font partie, outre Jean-Marie Lepage, relais du groupe pour Max Bastin, trois permanents MOC, cinq propagandistes syndicaux dont Robert D'Hondt* qui est à cette époque permanent métallurgiste à la Fédération du Centre, un permanent de la mutualité, un animateur de la JOC et une animatrice des LOFC, deux militants ouvriers, deux fonctionnaires, quatre employés des mutualités et deux non classables. Dans le groupe, quatre d'entre eux ont une formation de base qui ne dépasse pas le niveau primaire, sept ont un diplôme A3 et huit ont fait des études moyennes de degré inférieur ou des humanités incomplètes. Un seul est instituteur.

Sur les 28 élèves inscrit·es au départ, 25 suivent les cours jusqu'à leur terme et 19 réussissent l'ensemble des épreuves en juin 1963 : trois avec une grande distinction, huit avec distinction et huit de manière satisfaisante. Les trois ajournés représentent leurs examens à la session de septembre avec distinction pour deux d'entre eux et un de manière satisfaisante. Le groupe redémarre en année 2 avec 20 étudiant·es qui

31 CARHOP, *Élie Baussart*, n° 114. BAUSSART É., Éducation ouvrière, culture ouvrière, humanisme ouvrier, Bruxelles, 1947.

32 CARHOP, *Élie Baussart*…

33 CARHOP, MOC, Raymond Stélandre, n° 2, *Rapport d'activité de la fédération de Charleroi*, 1961-1962.

Né le 24 mai 1926 à Verviers, **André BOLAND** décède le 28 décembre 1992, au Centre culturel et spirituel Les Fontaines, à Chantilly (Senlis, France). Il est issu d'un milieu d'avocats et de notaires. Il fait ses études primaires et ses humanités gréco-latines, au collège Saint–François-Xavier à Verviers, qu'il achève en juin 1943.

Le 8 septembre 1943, Il débute le noviciat des Jésuites à Arlon et prononce ses premiers vœux le 11 septembre 1945. Il suit ensuite le parcours classique des Jésuites entre 1945 et 1961. Il est ordonné prêtre le 18 juillet 1957 et prononce ses derniers vœux le 2 février 1961 à Namur[1].

En septembre 1960, il est fait Docteur en histoire moderne à Louvain avec une thèse sur Adolphe Bartels, révolutionnaire et démocrate[2].

En 1960, il débute une carrière d'enseignant aux FNDP à Namur, avec un cours d'histoire de Belgique, un cours de critique historique et la direction des exercices pratiques en histoire. En 1962, il ajoute un cours d'histoire économique et sociale des temps modernes. En 1966, il enseigne aussi aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.

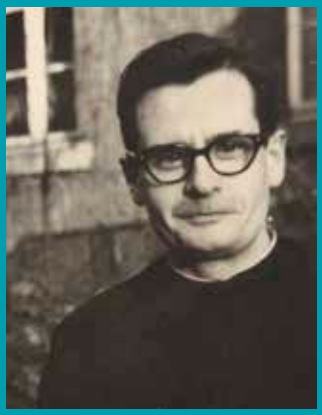

*Portrait d'André Boland. KADOC-KU Leuven. Beeldarchief Zuid-Belgische provincie van de jezuïeten, 323.*

Il fait partie de cette nouvelle génération de Jésuites dont Pierre Maon sollicite la contribution pour son projet de formation de haut niveau pour travailleur·ses. Membre de la première équipe pédagogique ISCO, il reste en retrait du trio fondateur, pour l'organisation et le développement de l'ISCO, mais fidèle au projet, il y donne le cours d'histoire pendant quelques années. Son style s'apparente à celui de grand conférencier dont le propos structuré, précis et rigoureux a su impressionner son public.

La charge d'enseignant l'épuise. En 1972, André Boland s'installe au Centre culturel et spirituel de Chantilly (Senlis, France). Il y accompagnera les équipes Notre-Dame et se consacre entièrement à une œuvre scientifique, le Dictionnaire de spiritualité pilotée par la Compagnie de Jésus, avec plus de 30 notices et cela pendant près de vingt ans avant de s'éteindre en 1992[3].

1 KADOC, Archives de la Province Belge Méridionale et du Luxembourg de la Compagnie de Jésus (ABML). Dossier des membres du Père Provincial, BE/942 855/1723/652, André BOLAND (1926-1992).

2 BOLAND A., *Le procès de la Révolution belge. Adolphe Bartels (1802-1862)*, Namur, 1975.

3 DEROUAU W. (e. a.), « Le P. André Boland (1926-1992) », Échos de la Compagnie de Jésus, n° 1, février 1993, p. 3, n° 2, avril 1993, p. 75-79.

## Parcours d'étudiant : Jean-Marie LEPAGE

Né à Marbais, le 21 mars 1938, Jean-Marie Lepage décède à Montignies-sur-Sambre, le 3 novembre 2017. Issu d'une famille de mineurs installée en 1945 à Marcinelle, il fait ses écoles primaires, tente l'Université du travail et décroche finalement son quatrième degré à Marcinelle. Il passe les tests et entre comme garçon de courses aux ACEC à Charleroi, en 1953, poste qu'il occupe pendant deux ans avant d'être versé dans l'unité des transformateurs.

Militant jociste, après son service militaire, il accepte de 1959 à 1962, le poste de permanent fédéral. Il se marie et est embauché comme permanent au MOC de Charleroi en charge du secrétariat fédéral des Équipes populaires[1]. Il commence l'ISCO en octobre 1962 et est le référent du groupe pendant les quatre années du cursus. Il défend son mémoire en 1967 : *Le socialisme et l'Europe : résumé critique*. Sa carrière syndicale évolue en parallèle. En 1963, il devient permanent interprofessionnel de la CSC en charge du secteur de Châtelet-Bouffioulx-Farciennes, des jeunes et de la liaison avec le secteur public. En 1966, il est nommé secrétaire régional de la Centrale chrétienne des ouvriers de la pierre, du ciment, de la céramique et du verre[2]. Élu en 1979 comme secrétaire fédéral de la CSC de Charleroi, il exerce ce mandat jusqu'en 1997. Il préside le Comité régional wallon de la CSC de 1988 à 1992.

Régionaliste, il participe à la création du mouvement Rénovation wallonne en 1970, avec entre autres Germain Capelleman et d'autres amis du MOC, ainsi qu'à la liste Renouveau communal, régional et wallon pour les élections communales de 1970. Il soutient le mouvement SEP lancé par le MOC en 1982, mais sans suivre l'option du parti politique[3]. Dans son témoignage, il observe que dans les années 1950, les permanents étaient tous ouvriers : « du moment que tu savais faire des additions, des soustractions, que tu savais écrire une lettre sans trop de faute, avec beaucoup de courage, d'entregent et de disponibilité, tu étais un bon permanent. À partir du moment où on a conclu des accords interprofessionnels, il y a eu intrusion de la connaissance économique et monétaire dans la discussion… Il y a eu la création de l'Office belge pour l'accroissement de la productivité (OBAP). J'avais des collègues qui ne suivaient plus. Heureusement que j'avais fait l'ISCO, sinon j'aurais eu les mêmes problèmes que les autres »[4].

1 Jean-Marie Lepage a rédigé ses mémoires : LEPAGE J.-M., *Souvenirs et réflexions d'un syndicaliste chrétien, 1938-2010*, Charleroi, Editions Couleur livres, 2011, 693 p.

2 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Correspondance*, 7 septembre 1966.

3 LORIAUX F., DEL FABBRO J., CARVUTTO V., *La CSC de Charleroi témoigne. Récits de dirigeants de 1945 à 2000*, Charleroi-Thuin, CSC Charleroi- FEC-CARHOP, 2007; PIRSON É., *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi, 1886-1990*, Bruxelles, CARHOP-MOC de Charleroi, 1995.

4 « Le permanent : témoignage de Jean-Marie Lepage », LORIAUX F., DEL FABBRO J., CARVUTTO V., *La CSC de Charleroi témoigne…* p. 103.

### Parcours d'étudiant : Robert D'HONDT

Robert D'Hondt est né à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, le 14 mai 1934, et décède à Woluwe-Saint-Pierre le 10 novembre 1991. Il débute sa vie professionnelle comme électricien d'entretien aux Anciennes filatures Van Hoegaerden-Boonen à Céroux-Mousty, où ses camarades l'élisent comme délégué syndical.

Jociste à la fédération de Wavre, il devient rapidement équipier et président. Après son service militaire, il travaille comme monteur aux Ateliers de Famillereux. En juillet 1955, il devient propagandiste permanent à la fédération jociste du Centre. Après son mariage en 1957, il est embauché comme propagandiste interprofessionnel à la fédération des syndicats chrétiens du Centre et en juillet 1958, comme permanent à la Centrale chrétienne des métallurgistes du Centre. Il s'inscrit dans le premier groupe de l'ISCO-Charleroi en 1962. Cependant, en deuxième année, malgré de brillants résultats, il interrompt ce cursus, car la CSC l'envoie, en 1963, trois mois aux États-Unis, pour suivre une formation syndicale dans le cadre des accords du Plan Marshall et des Accords de productivité (OBAP). À son retour en 1964, il devient permanent national wallon à la Confédération. En 1972, il succède à Louis Dereau comme secrétaire général et, à ce titre, il représente la CSC dans les instances de l'ISCO et de la FTU et assure son soutien[1]. ■

1 *Démocratie*, n° 8, juin 1972, p. 8.

réussissent quasi tous et toutes en première session : dix de manière satisfaisante, six avec distinction, trois avec grande distinction. Le seul ajourné repassera les examens en septembre 1964[34].

Les cours se donnent au départ à Notre Maison, mais des problèmes techniques récurrents, comme la mise à disposition d'un épidiascope[35], l'éclairage ou l'occultation de la salle, imposent la recherche d'un autre lieu pour garantir un environnement pédagogique de qualité. C'est désormais l'École libre de service social, institution avec laquelle le MOC de Charleroi a des liens, qui accueille l'ISCO.

## L'expérience-test de Liège

À Liège, le groupe démarre avec 23 candidat·es, mais 21 commencent le cursus. Il se compose d'un employé de la CSC, un permanent du MOC, des mutualités, des coopératives, un des ACLI, de quatre permanent·es de la JOC-F et une permanente des LOFC (Mariette Raway). Les autres sont des militant·es :

34 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 6, *ISCO, année 1963-1964, première session d'examens (juin 1964), Charleroi* ; MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 97, *Résultat de la session ICO Charleroi juin 1963 ;* MOC, *Rapport d'activité, XXIe congrès, Bruxelles, 17-18-19 avril 1964*, Bruxelles, MOC, 1964, p. 204-205.

35 L'épidiascope est un appareil utilisé pour la projection par réflexion (image sur support opaque) et pour la projection par transparence (diapositives). (Dictionnaire Larousse)

cinq ouvriers (dont Joseph Schoonbroodt), deux affiliés des services publics, une militante des LOFC et un inclassable.

Le niveau d'études à Liège est assez semblable à celui de Charleroi : deux ont suivi l'enseignement primaire avec éventuellement le 4e degré, huit du professionnel, cinq ont un niveau d'études moyennes du degré inférieur ou des humanités incomplètes, trois des humanités complètes et une personne a un diplôme B2. Dix-huit étudiant·es du groupe de Liège ont présenté la première session d'examen : six ont réussi avec distinction, sept avec satisfaction. Trois se sont présenté·es à la seconde session et ont réussi, un avec distinction et les deux autres avec satisfaction. Trois ouvriers sur les cinq ont réussi les examens.

À Liège, à l'ouverture de l'année académique 1963-1964, à la suite de quatre abandons, dont deux pour des raisons professionnelles, le groupe redémarre à 16 et, exceptionnellement, les organisateurs acceptent deux nouvelles inscriptions – un permanent MOC et un ouvrier militant syndical – qui passeront les examens de première et de deuxième années[36].

L'ISCO dispose de deux salles de cours et de l'infrastructure à l'Institut Gramme, l'institut supérieur des Jésuites pour ingénieurs[37]. Les étudiant·es peuvent y prendre un repas chaud, le samedi midi, ce qui est un vrai confort, mais les étudiant·es liégeois·es semblent relativement indiscipliné·es et la direction rappelle régulièrement au directeur de l'ISCO, les règles à respecter : propreté des locaux, cohabitation avec les étudiants ingénieurs, respect des horaires du personnel ouvrier, etc.

Comme à Charleroi, un étudiant, Robert Vaesen, employé à la mutualité chrétienne, fait le relais entre l'ISCO national et le groupe. Il s'occupe des questions matérielles : les locaux, la réception et la distribution des syllabus. Il correspond régulièrement avec Max Bastin et lui fait part des petits soucis ou attentes du groupe. Ainsi en mai 1963, il attire son attention sur la nécessité de changer de lieu de cours et sur un besoin : « pour l'année prochaine, la demande est qu'il y ait un cours de français (orthographe). Il y aurait lieu de revoir tout ce qui concerne l'administration. Les cours (syllabus), par exemple, ne devraient-ils pas arriver tout de suite à l'école par la poste ? Veiller à ce qu'on les ait avant le cours ainsi que les questions, car beaucoup d'élèves ne savent pas facilement étudier le soir. Il y aurait encore beaucoup à dire, mais nous aurons l'occasion de nous revoir »[38].

36 MOC, *Rapport d'activité, Le Centre d'information et d'éducation populaire (CIEP), XXIe congrès, Bruxelles, les 17-18-19 avril 1964*, Bruxelles, MOC, p. 205.

37 L'Institut Gramme est situé Quai du Condroz à Angleur.

38 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Robert Vaesen à Max Bastin*, le 12 mai 1963.

### Parcours d'étudiant : Joseph SCHOONBROODT

Joseph Schoonbroodt (1936-2008) est originaire de Petit-Rechain (Verviers). Ouvrier dans une entreprise de constructions métalliques, il est délégué syndical. Il suit le parcours ISCO de 1962 à 1966. Il est déjà correspondant régional du quotidien *La Cité* quand il rejoint l'équipe de rédaction en 1965 où il s'impose comme observateur dans les matières socioéconomiques. En 1968, son diplôme de l'ISCO acquis avec grade, il bénéficie de la passerelle que vient d'ouvrir l'Institut du travail (Université catholique de Louvain) pour les étudiant·es de l'ISCO et décroche la licence en Sciences du travail en 1973. Il deviendra lui-même formateur à l'ISCO pendant des années. Journaliste au quotidien *La Cité* jusqu'en 1988, il devient rédacteur en chef et fondé de pouvoir de l'hebdomadaire *La Cité* (1988-1995). Parallèlement, il collabore à *La Revue nouvelle* où il devient membre du comité de rédaction, ainsi qu'à *Démocratie, l'organe du mouvement ouvrier chrétien* (1967-1984). Il intervient régulièrement dans les SSW du MOC. Comme auteur, il publie des ouvrages où il déconstruit les idées néolibérales en vogue dans les années 1980 et donne des clés de lecture critique de la société : L'anti-mythe social (Bruxelles, EVO, 1979), L'anti-mythe économique (Bruxelles, EVO, 1981), Besoin d'état, état de besoin. L'anti-mythe politique (Bruxelles, EVO, 1985)[1].

1 COENEN M.-T., DUMONT J.-F., HEINEN J., ROUSSEL L., WYNANTS P., *La Cité. 45 années de combat quotidien*, Bruxelles, CARHOP-CRISP, 2010, p. 50. Pour une biographie détaillée, voir MOLITOR M., « Joseph Schoonbroodt », *Nouvelle biographie de Belgique*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, vol. 14, 2018, p. 257-259.

## Le programme

L'organisation de cette première année repose essentiellement sur les pères Maon et Raes et sur Max Bastin. Ils donnent cours aux deux groupes et peuvent compter sur une équipe pédagogique pionnière : André Louis, Yves de Wasseige, Jacques Lory, H. Gallez, Luc-François Génicot, Jean Remy, Jacques Delcourt, ainsi que sur des membres et amis du MOC : André Oleffe, Jean Hallet, Jean Dechamps, Maurice Piraux, William Ugeux.

La plupart donnent cours à Charleroi et à Liège, avec quelques exceptions liées à la proximité de résidence. Robert Remouchamps et Nicole Rutten donnent seulement cours à Liège, l'abbé Goor et Yves de Wasseige, uniquement à Charleroi.

Le programme comprend cinq disciplines : l'histoire du progrès humain, l'histoire de l'art, l'économie, la sociologie, la sociologie politique. Une même discipline se décline en sous-thèmes que plusieurs enseignants se partagent en fonction de leurs compétences. Ainsi le cours d'histoire du progrès humain débute avec une leçon qui donne le cadre de référence et se termine par un temps de synthèse. C'est

## Parcours d'étudiante : Mariette RAWAY

Née le 20 aout 1922 à Spa, Mariette Raway décède le 24 mars 2005 à Aywaille. Quand elle s'inscrit à l'ISCO en 1962, Mariette Raway a déjà un solide parcours de militante. Jociste, elle fonde la section de Spa (1941), devient permanente JOCF à Huy (1942-1944), secrétaire fédérale à Liège (1944-1949) et puis au Secrétariat national à Bruxelles (1949-1958). En 1958-1960, elle est animatrice de l'Action féminine et familiale à Léopoldville (Kinshasa) au Congo. À son retour en 1960, elle poursuit son engagement comme secrétaire fédérale des LOFC à Seraing et à Liège (1961-1966) et au Secrétariat national de Vie féminine, de 1966 à 1968.

Pendant la grève des ouvrières de la FN, de février à mai 1966, à la demande de Jean Braham, secrétaire de la Fédération liégeoise de la Centrale chrétienne des métallurgistes, elle prend la parole dans les assemblées des grévistes à la salle la Ruche. De 1968 à 1982, elle devient permanente syndicale à la Fédération de la CSC de Liège où elle anime une commission femmes très dynamique. Elle soutient les travailleuses dans les nombreuses luttes ouvrières des années 1970. Elle est mandatée dans les instances Femmes de la CSC nationale, à la commission de contact et à la Commission consultative nationale pour les intérêts féminins de la CSC, ainsi qu'à la Commission du travail des femmes quand cette dernière se met en place en 1975.

Son parcours à l'ISCO entre 1962 et 1966 est un quasi sans faute. Son mémoire présenté en 1967 porte sur une question qui fait débat entre les organisations féminines et les travailleuses syndicalistes : « Faut-il préconiser le travail à temps partiel pour les mères de familles ? ». Fortement impliquée dans les expériences autogestionnaires, elle intervient en 1974, à la 56e SSW consacrée à ce thème, *Vers l'autogestion*, avec un rapport « Les conditions de travail dans l'entreprise »[1] et en 1979 avec une intervention dans un carrefour, *Vivre sans travail. Des chômeurs témoignent* [2].

Elle voit avec sympathie le renouveau du mouvement féministe. Présente le 11 novembre 1972 à la première journée des femmes à Bruxelles, elle contribue à un numéro des *Cahiers du GRIF*, portant sur *L'insécurité sociale des femmes*[3], ainsi qu'au numéro *Naissance de la femme* de *La Revue nouvelle* en janvier 1974[4]. Malgré l'interdiction de sa direction syndicale, le 7 mars 1981, Mariette Raway, à la demande des militantes liégeoises, participe à la manifestation «Femmes contre la crise», à Bruxelles. Elle prend sa retraite à 60 ans en aout 1982, tout en dénonçant avec force l'inégalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le système de pension. ■

1 RAWAY M., « Les conditions de travail dans l'entreprise », 56e SSW, *Vers l'autogestion*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière, 1974, p. 29-52.

2 RAWAY, M., « Vivre sans travail. Des chômeurs témoignent », 61e SSW, *La conquête du temps*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière, 1979.

3 RAWAY M., MEYER A., « La sécurité sociale et les femmes », Cahier du GRIF, n°4 *L'insécurité sociale des femmes*, 1974, p.13-14.

4 RAWAY M., « Les femmes et le syndicat », *La revue nouvelle*, n°1, janvier 1974, p. 84-87.

Pierre Maon qui anime ces deux séances. Entre ces deux temps, le cours se décline en six sections attribuées à six professeurs différents : 1. La Préhistoire, l'Orient méditerranéen, la Grèce (Maon) 2. Rome et l'unité du monde, l'organisation du monde et du droit (Père Boland) 3. Byzance et l'lslam (Maon), 4. le Moyen Âge occidental, l'âge d'or de la culture populaire (J. Dechamps) ; 5. Histoire moderne : l'épanouissement des consciences nationales et la confrontation de l'autorité et des libertés (Génicot). 6. Le monde ouvrier depuis la fin du Moyen Âge (Bastin)[39].

C'est la même chose pour les autres branches : Histoire de l'art (préhistoire, notions d'architecture de peinture et de sculpture, art égyptien et byzantin, art gréco-romain, art du Moyen Âge, de la Renaissance) ; Notions et problèmes de l'économie politique (objet, activités économiques et mécanismes, revenu national et répartition, dépense nationale, relations économiques internationales, problème de développement économique) ; Notions et problèmes de sociologie (introduction, groupes syndicaux et patronaux, relations sociales) ; Introduction aux mécanismes politiques (régimes politiques, notre structure politique en Belgique)[40]. Cela suppose une coordination par branche et entre les enseignant·es.

L'horaire est de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h avec un temps de pause. La durée d'un cours est d'une heure avec idéalement 40 minutes d'exposé et 20 minutes de questions-réponses. Des temps de répétitions et des séances d'audiovision sont ménagés dans la grille horaire[41].

### Fin de l'année 1

Le 10 juillet 1963, la première année ISCO s'achève. Cette expérience suscite de la part de William Ugeux un commentaire enthousiaste :

> « J'aurais aimé te dire le sentiment d'admiration et de respect que l'effort des élèves de tes deux instituts a suscité chez moi. Peut-être aussi me permettrais-tu d'ajouter un certain sentiment de fraternelle admiration pour l'animateur de cette initiative [42]. »

Le trio fondateur tire rapidement quelques leçons de cette première année de fonctionnement. Tout d'abord, l'intuition de départ est confirmée : les meilleurs résultats ne sont pas liés au niveau antérieur d'études des participant·es[43], mais d'autres problèmes surgissent : l'absentéisme, le décrochage, l'attitude face aux évaluations, l'animation des groupes, auxquels il faudra trouver des réponses. Des ajuste-

39 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 2, P. Maon, *Programme Histoire des techniques, [1962],* 2 p.

40 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 2, *Note dactylographiée : programme de Charleroi groupe I, 1962-1963*, s.d.

41 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 2, *Programme de Charleroi, année 1962-1963*, s.d.

42 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de William Ugeux à Max Bastin,* 26 juin 1963.

43 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 1, *Note concernant les activités du centre d'information et d'éducation populaire du MOC*, 24 juin 1963.

ments sont absolument nécessaires. Ils s'accordent pour passer à un système d'un titulaire par groupe dont la mission sera d'assurer le suivi du groupe, faire respecter l'agenda, être le contact de référence pour les étudiant·es et pour les enseignant·es et interagir si nécessaire. Jean Raes (Charleroi), Pierre Maon (Liège) et Max Bastin (Tournai) se partageront cette tâche et le font chacun avec leur caractère : le premier, placide, mais efficace, le second disponible sur tous les fronts et le dernier qui joue la conciliation et la responsabilisation.

Max Bastin, en son nom propre et au nom du MOC, exprime sa gratitude à l'égard de Jean Raes, pour l'aide qu'il a apportée et « pour son amitié et sa calme clairvoyance »[44] et pour Pierre Maon, « pour ce que tu as fait pour nos dirigeants et militants cette année ».[45] Il reste à organiser les examens de la seconde session à Charleroi et Liège pour clôturer cette première année académique.

## Le pilotage de l'ISCO

### Une gestion au quotidien, sans moyens

La coordination pédagogique repose sur le trio fondateur. Avec deux groupes, et bientôt trois, Pierre Maon, Max Bastin et, en cas d'urgence, Jean Raes, sont continuellement sur la brèche : pour remplacer les enseignants absents, prévenir les étudiant·es, changer les horaires, rencontrer les critiques et parfois le découragement des étudiant·es, rassurer les enseignant·es, faire suivre les notes des enseignant·es et envoyer les syllabus. Les échanges épistolaires sont hebdomadaires, voire quotidiens, et dans l'urgence, c'est le rendez-vous téléphonique. Les ajustements sont permanents et il faut souvent suppléer à l'imprévu : remplacer au pied levé un enseignant parce qu'on est sur place, organiser des révisions quand les étudiant·es semblent perdu·es face à la masse de la matière reçue. René Schoonbrodt, embauché au service d'études du MOC-ACW en janvier 1963, se souvient d'avoir accompagné Max Bastin dans sa tournée des groupes : « on allait voir comment cela allait, l'ambiance dans les groupes, les contacts avec les enseignants, on faisait en quelque sorte les pions »[46]. Cette fonction de régulation, sous-évaluée dans le projet initial, est importante pour la cohésion du groupe.

#### Gérer les tensions avec l'enseignant·e

La pédagogie, essentielle aux yeux des fondateurs, est souvent une pierre d'achoppement pour beaucoup qui enseignent pour la première fois à un public d'adultes, syndicalistes de surcroit habitués à négocier et qui ont une conscience politique et sociale forgée au sein des organisations dont ils·elles

44 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Max Bastin à Jean Raes,* 10 juillet 1963.

45 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon*, 10 juillet 1963.

46 CARHOP, Entretien de René Schoonbrodt par Marie-Thérèse Coenen, 02/05/2023.

sont militant·es. L'institution ISCO doit rappeler aux enseignant·es l'objectif premier : la formation d'adultes, travailleurs et travailleuses qui ont des expériences de vie et professionnelle dont il faut tenir compte, à défaut de ne pouvoir les intégrer dans les processus d'apprentissage. C'est l'expérience entre autres vécue par Robert Remouchamps dans le groupe de Liège 1 et que Max Bastin met en garde.

> « Permets-moi d'attirer ton attention sur le cours que tu professes à l'ISCO. Je sais ton enthousiasme et ton dévouement, mais là n'est pas le problème. N'oublie pas que tu parles à des gens qui sont engagés dans le MOC et dans des organisations sociales. S'il ne faut pas hésiter à dire certaines vérités, il est important d'observer certaines précautions afin de ne pas heurter certains, afin aussi d'éviter des heurts avec le mouvement et ses organisations. Le CIEP et l'ISCO sont des organismes qui font partie du Mouvement. À dire certaines choses trop brutalement ou sans considération des nuances, on risque de faire plus de tort que de bien et notamment embrouiller les esprits. Nous sommes d'autre part en période d'élections sociales et ce n'est pas à toi qu'il est nécessaire de dire qu'en pareil moment, c'est l'efficacité qui l'emporte… Je me rendrai à Liège prochainement et essaierai de prendre rendez-vous avec toi pour parler de tous les problèmes qui nous intéressent[47]. »

Des tensions entre l'enseignant, la matière enseignée et la compréhension du groupe sont prévisibles et cela dans tous les groupes. C'est parfois une simple question de pédagogie et de langage et quelques modules de révisions permettent aux étudiant·es de reprendre pied dans le cursus, mais parfois la crise est plus profonde, comme à Bertrix (Arlon I 1964). Un étudiant attire l'attention sur le décrochage du groupe en économie.

> « Monsieur Michel est un excellent garçon, très bon avocat et très bon député, mais très mauvais professeur. Nous perdons notre temps à suivre son cours. La grosse majorité des élèves ne comprennent pas. Je crois que le maximum doit être fait pour que tous les cours soient donnés par des enseignants professionnels qui savent utiliser une pédagogie et qui possèdent leur cours à fond[48]. »

Max Bastin signale le problème à Pierre Maon qui donne cours dans ce groupe et demande à Jean Raes, responsable de la branche économie, d'intervenir d'urgence pour voir où est le problème : « nous devons redresser cette situation… Ne crois pas que je dramatise, sans doute convient-il parfois de dramatiser quelque peu dans l'espoir d'ébranler ta sérénité un tantinet excessive. Je vois cela objectivement. Ac-

47 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 3, *Lettre à R[obert]. Remouchamps*, 15 février 1967.

48 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Lettre de A. Dillembourg à Max Bastin*, [décembre 1964].

cueille donc ma missive par autre chose qu'un haussement d'épaules agrémenté d'un jet de fumée maladroit »[49]. La solution sera la visite de Jean Raes à Bertrix et un changement de titulaire : « la venue du gros Raes ce samedi fut bénéfique » rapporte Pierre Maon, « je pense que tout est tassé. Il y aura certes du "déchet" : environ 7 gars (Arlon et Bastogne), mais c'est normal et puis les motifs de lâchage ne sont pas le cours d'économie en réalité, mais les difficultés de déplacement, etc. Je pense qu'il faut laisser tomber. Le groupe qui reste est tout à fait excellent : une bonne vingtaine, c'est très bien »[50].

Au même moment, le feu couve dans le groupe de Liège II. Dans une longue lettre à Max Bastin, Jeanine Devos, permanente des LOFC de Liège et personne de contact du groupe, signale le décrochage : « il y a quelque chose qui ne tourne pas rond pour le cours d'économie, sauf pour les 5 ou 6 délégués CSC qui suivent les cours de l'OBAP, pour les autres, je crois que tout est nébuleux… Monsieur Daxhelet est certainement très compétent, mais il manque de méthode pour donner son cours (…) Je souhaite que vous l'aidiez à acquérir les bases pédagogiques absolument nécessaires, vous lui rendriez service et aux élèves aussi »[51].

**Les syllabus : un goulet d'étranglement**

Dès le démarrage de l'année, les enseignant·es sont invité·es à envoyer leur plan de cours, préparer un syllabus et des exercices et prévoir les répétitions. Ces supports pour l'apprentissage sont essentiels, mais ils doivent être dactylographiés, dupliqués et acheminés dans les groupes. L'organisation même de l'ISCO montre ses limites : les professeur·es annoncé·es qui ne se présentent pas faute d'avoir pu prévenir le groupe, mais surtout les syllabus qui n'arrivent pas à temps, suscitent les protestations des étudiant·es. Les Liégeois·ses impatient·es vont même aller jusqu'à signer une pétition le 8 février 1964 pour dénoncer le retard dans la livraison des syllabus[52] !

Pour les deux premières années, Max Bastin ne dispose d'aucun secrétariat. C'est Élisabeth (dite Betty) Demeester, secrétaire d'administration au secrétariat général du MOC, et le service de dactylographie du MOC-ACW – Simone Lonnoy, Monique Vallée et Arlette Bets – qui se chargent de ce travail comme et quand elles le peuvent[53]. Max Bastin rappelle souvent aux étudiant·es que l'ISCO est dans une phase expérimentale et souligne à de multiples reprises, combien cette aide est précieuse et qu'elle repose sur leur engagement et leur adhésion au projet, car dactylographier les notes de cours n'entre pas dans leurs attributions.

49 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Lettre de Max Bastin à Jean Raes*, 11 décembre 1964.

50 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin*, 22 décembre 1964.

51 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Lettre de Jeanine Devos à Max Bastin*, 7 décembre 1964.

52 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 81, *Pétition des étudiants de Liège*, 8 février 1964.

53 MOC, *Rapport d'activité*, *XXI^e congrès, 17-18-19 avril 1964*, Bruxelles, MOC, 1964, p. 178.

## La dynamique des groupes

Les groupes donnent du fil à retordre au trio de base qui doit régulièrement intervenir pour calmer les tensions, rassurer, trouver des solutions, relancer les étudiant·es qui manifestement décrochent. Aux étudiant·es, Max Bastin rappelle l'expérience pionnière qu'est l'ISCO et les renvoie à leur responsabilité. Ils·elles peuvent collaborer à l'amélioration des cours en étant participatif·ves, en posant des questions, en informant régulièrement les enseignant·es des parties de matières non comprises, etc. Chacun·e peut apporter sa pierre à l'édifice : « c'est par notre effort commun que nous la réaliserons. Non seulement, pour nous-mêmes, mais aussi pour tous ceux qui nous succéderont et à qui nous remettrons un instrument bien au point »[54].

### Une discipline à respecter

Ce sont des adultes, pas des adolescent·es, et donc imposer une discipline formaliste n'a pas de sens et peut être contreproductif, mais il faut tout le doigté pédagogique d'un Pierre Maon, Jean Raes ou Max Bastin, pour réguler des groupes qui font désordre, ne respectent ni les autres « occupants », ni le personnel de service, ni la propreté des locaux mis à leur disposition. Ce manque de discipline vaut pour le respect des horaires quand les arrivées tardives handicapent le démarrage des cours. Il faut constamment rappeler à l'ordre et relancer des dynamiques positives et collaboratives : « les professeurs sont présents dès 8 h 30, c'est une question de convenance d'y être de votre côté »[55].

### Lutter contre le décrochage

Un certain découragement guette dont le signe est l'augmentation de l'absence au cours. Max Bastin et ses « relais » dans les sections y accordent une attention particulière :

> « On me signale qu'il y avait beaucoup d'absences samedi dernier, puis-je vous faire observer amicalement que notre effort implique la participation régulière au cours. Vous savez bien maintenant quelle est la valeur de notre entreprise. Vous avez pu mesurer tout l'intérêt qu'elle comporte. L'effort ne peut donc se relâcher. Sans doute la plupart d'entre ceux qui étaient absents avaient-ils des excuses valables. Mais nous devons pousser notre effort au-delà de la moyenne pour qu'il porte tous ses fruits. Tout ceci dit, bien sûr, tout à fait cordialement et en appréciant tous les sacrifices que vous avez accomplis depuis plus de deux ans déjà pour suivre un enseignement souvent ardu et difficile. C'est une raison de plus pour continuer du même élan. Le programme de troisième est d'ailleurs parfaitement au point et extrêmement intéressant[56]. »

54 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Message de Noël*, 31 décembre 1964.

55 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 24, « *Aux élèves de l'ISCO Liège II et IVe* », 14 octobre 1965.

56 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, « *Aux étudiants de Charleroi, 3e année* », 17 novembre 1964.

### Tensions entre l'action et la formation

L'effort de faire l'ISCO se fait pendant toute l'année et se maintient sur la durée des quatre ans et ce n'est pas chose aisée. Au fil des ans, il est de plus en plus difficile pour certain·es de mettre partiellement entre parenthèses leur engagement social. La pression devenant plus forte, les absences aux cours se multiplient. Ce constat, observé dans tous les groupes, questionne les responsables : comment réagir pour éviter le laxisme et l'idée qu'on peut ne pas venir aux cours et réussir ? Comment conjuguer action sociale et formation ? Aussi, en décembre 1964, Max Bastin attire l'attention sur la régularité, condition nécessaire de réussite et sur le fait que s'engager dans la formation est aussi un choix social.

> « Je ne doute pas que vous ayez des raisons sérieuses lorsqu'il vous arrive d'être absent. Nous avons tous des engagements multiples qui nous sollicitent de plusieurs côtés. Aussi ne puis-je vous demander de tout sacrifier à l'ISCO. C'est à vous de prendre la décision chaque fois que le choix entre l'assistance à l'ISCO et un autre engagement se présente. Je désire simplement faire observer que l'ISCO c'est aussi un engagement, car l'effort de formation est un devoir essentiel pour un militant ou un dirigeant. S'il ne faut pas tout le temps tout lui sacrifier, il ne faut pas non plus toujours le sacrifier en premier lieu. Il y a là un équilibre à trouver et je crois qu'il est possible de le trouver[57]. »

### Tensions entre étudiant·es !

L'ISCO est-elle une école ouverte à tou·tes ? Dès le début, le vocabulaire mobilisé met l'accent sur le·la militant·e et sur l'engagement social, mais certain·es étudiant·es traduisent cela de manière très restrictive. Ainsi à Charleroi, le responsable ISCO dénie à un employé de la mutualité d'être à l'ISCO. Ce n'est pas un militant. C'est un fonctionnaire ! Dans ce cas, un simple rappel suffit : l'ISCO est une école de formation appartenant au MOC et donc ouverte aux membres de toutes les organisations constitutives.

La classe de Liège (1968-1972) se divise sur cette notion de militant·e, mais la discussion cache un conflit plus essentiel : faut-il accepter ou refuser deux étudiants qui s'avèrent être des délégués à la FGTB ? La tolérance est par principe acquise, mais quand ils deviennent des mandatés dans leur entreprise, l'ISCO peut-elle encore les accepter ? Dans le groupe, certain·es veulent les exclure, car ils ne sont pas membres du MOC et d'autres s'y opposent. Jeannine Jaminon appelle à l'arbitrage de Max Bastin :

> « Je voudrais, écrit-elle, que tout rentre dans l'ordre. Si à l'ISCO des personnes ne doivent pas y être, il ne fallait pas accepter leur inscription (…) À l'heure de la contestation, que le MOC se mette en question aussi et que si son esprit est si étroit, l'Esprit de l'Évangile, de Jésus-Christ, de

57 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Message de Noël aux étudiants de première année*, 31 décembre 1964.

l'Église, lui ne l'est pas. (…) Si le syndicat chrétien se disant mieux respecter la personne, pourquoi veut-il éjecter deux personnes fantastiques de la classe ? (…) Il est peut-être nécessaire que vous vous rendiez chez nous ce samedi soir, car à 8 h 30, les syndicalistes se retrouvent encore pour discuter. Merci d'avance. Bravo pour l'ISCO, pour ses professeurs, ses cours, sa méthode, l'ambiance, le dialogue.

Signé : Jeannine Jaminon, sœur de Marcel, fille de Maurice qui a offert toute sa vie professionnelle au syndicat CSC et dont nous, sa famille, avons dû porter cette souffrance et les conséquences. J'en suis fière et je le remercie[58]. »

Dans ces cas, l'intervention rapide d'un des responsables pour « calmer le jeu » permet au groupe de retrouver sa sérénité et une aptitude à la formation. Sans surprise, Max Bastin et à travers lui, l'ISCO se positionnent pour l'ouverture, le pluralisme et le dialogue[59]. Il intervient longuement le samedi 1er février 1969. Il rappelle ce qu'est le projet ISCO : une formation où l'engagement est le maitre mot, mais cela suppose aussi une certaine ouverture à des non engagé·es, largement minoritaires dans les groupes. Il rappelle que la formation est financée à 75 % par des subsides, 15 % par des travaux accomplis pour compte de tiers et seulement 10 % par le MOC. « Or une des conditions à l'octroi des subsides de l'État est l'ouverture à tout qui souhaite y participer ». Il conclut : « l'ISCO souhaite que chaque classe s'autogère et laisse le groupe libre de prendre les décisions les mieux à même à apporter l'équilibre au sein du groupe qui doit pouvoir fonctionner pendant quatre ans ». Pour éviter toute équivoque, il communique aussi par écrit son point de vue :

« Faut-il vous dire que je souhaite la seconde voie (le dialogue). Je sais qu'il faut être réaliste dans l'action et [savoir] quelles sont les contraintes de l'action, mais nous sommes à l'ISCO, dans un lieu d'étude et de réflexion, où l'on peut rechercher les conditions d'une rencontre entre des hommes d'idéologies diverses, proches sur certains points, divergentes sur d'autres. Je pense au camarade qui disait samedi : "nous avons discuté, nous n'avons pas réfléchi. Nous devons réfléchir encore avant de prendre une décision". (…)
En ce qui concerne le recrutement, il faut sans doute l'améliorer, mais j'espère en tout cas, que l'ISCO ne deviendra jamais une sorte de ghetto intellectuel et moral, personne n'a le monopole de l'engagement, du courage et de l'idéal, ni non plus le monopole d'accuser les autres, et enfin en tant que responsable de l'ISCO, je donne instruction que les cours se donnent et que le débat

58 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 168, *Lettre de Jeannine Jaminon à Max Bastin*, 27 janvier 1968.

59 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 168, Max Bastin, *« Aux étudiants et étudiantes du groupe de Liège I »*, 4 février 1969.

> tel celui auquel nous avons consacré deux heures samedi se tienne en dehors des heures de cours. Le programme est fort serré et on ne peut pas perdre de temps[60].

### Tensions avec les organisations

Max Bastin rappelle aussi aux responsables des organisations constitutives du MOC que l'ISCO forme leurs futurs cadres, qu'il est nécessaire de les libérer le temps de la formation et/ou alléger si possible leur tâche de permanent·es ou de délégué·es. C'est particulièrement vrai pour les syndicalistes, mobilisé·es dans leurs entreprises ou dans leur centrale professionnelle, mais aussi, les jocistes quand le président de la fédération liégeoise estime qu'un permanent jociste doit être avant tout sur le terrain… Ce qui fait écrire à Robert Vaesen : « encore un qui confond « activisme et efficacité ». Max Bastin aborde cette question de l'engagement militant avec Louis Dereau, secrétaire général de la CSC : est-il possible de considérer les permanent·es en formation comme dispensé·es de présence sur le terrain ? Pour Max Bastin, c'est une évidence que les secrétaires fédéraux doivent être tolérants, sinon c'est intenable pour les professionnel·les du syndicat ou de la mutualité.

La vigilance reste de mise. Face à l'évolution du projet ISCO, le sentiment que l'ISCO est une fabrique pour la promotion individuelle des individus se diffuse dans le mouvement et prend de l'ampleur. En 1970, Max Bastin demande à Germain Capelleman, secrétaire fédéral du MOC de Charleroi, de mettre fin à cette rumeur persistante :

> « Depuis quelque temps, des échos me parviennent régulièrement relatifs à des propos que l'on tiendrait dans les milieux syndicaux concernant l'ISCO soi-disant fabrique d'intellectuels, créatrice de contestataires et qui susciterait les ambitions personnelles à cause de l'ouverture de l'Université… Il faut que l'on s'explique loyalement. Tous ces bruits de couloir et ces propos feutrés, ces médisances jalouses, tout cela n'est pas digne de nous qui prétendons être des démocrates et vouloir l'information des travailleurs (…) Si on n'a pas le courage d'y mettre fin, eh bien ! il ne faut pas lancer une nouvelle année ISCO[61]. »

Concrètement, entre celles·ceux qui suivent le cursus ISCO et les autres, des tensions émergent dans les équipes syndicales, dans le milieu professionnel, sans évoquer les répercussions possibles dans la vie familiale et sociale plus généralement. Faire l'ISCO transforme le regard et aiguise la critique notamment sur les organisations. Ce n'est facile à gérer ni pour les dirigeant·es ni pour les étudiant·es. Miette

60 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 168, Max Bastin « *Aux étudiants et étudiantes de Liège I* », 4 février 1969.

61 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 43, *Lettre de Max Bastin à Germain Capelleman,* 4 mars 1970.

Pirard est permanente à la CNE entre 1955 et 1966[62]. Elle observe ce changement dans ses équipes syndicales :

> « Une des réussites du MOC, c'est l'ISCO, comme aussi la FOPES. (…) Quand l'ISCO s'est généralisé, j'étais encore à la CNE. J'ai vu un changement de mes militants. Quand ils avaient fait l'ISCO, ils nous la menaient plus dure. Ils n'étaient plus des béni-oui-oui à attendre qu'on leur dise ce qu'ils devaient faire. C'étaient des gens qui savaient discuter et te remettre en question. C'étaient des gens qui avaient appris à raisonner. L'ISCO, c'est un des plus beaux fleurons du MOC[63]. »

Le 19 mai 1972, un groupe de syndicalistes de Charleroi et quelques responsables ISCO abordent la question de l'engagement syndical et l'ISCO. Les délégué·es, qui ont pris une certaine distance par rapport à leurs organisations et/ou à leur militance, témoignent des difficultés vécues et de leur choix de distanciation :

> « Mon souci est de me décaler par rapport à l'action immédiate, au moins pour un temps. L'ISCO donne des bombes, nous sommes trop en avance par rapport au territoire. Il n'y a chez moi aucune volonté de tout lâcher, je joue le jeu de la combativité, mais suis traité de provocateur, y compris face au patron. Je deviens nocif, on veut me freiner, je ne suis plus dans la ligne de la stratégie syndicale. »
> « J'ai ramassé une calotte, je suis déphasé par rapport à la masse et même par rapport aux délégués qui sont jaloux, on ne regarde absolument pas les problèmes d'avenir, les revendications qualitatives. Ce qui fait mal, c'est que même au comité national, on est bloqué[64]. »

Le problème est réel et ne peut se résoudre par une simple rencontre. La discussion se poursuit dans le groupe ainsi qu'au sein des instances de l'ISCO sur l'analyse des modalités d'un soutien pour faire face à ces difficultés et amorcer un dialogue avec les responsables syndicaux.

### L'obstacle de l'évaluation

Dès le départ, les promoteurs étaient conscients qu'il faudrait un temps d'adaptation pour les étudiant·es en reprise d'études. Cela suppose aussi qu'ils·elles passent ce cap et ne se découragent pas dès la pre-

62 Marie-Henriette Pirard, dite Miette , (1923-2019) employée, militante puis permanente jociste à Verviers et à Charleroi, première permanente à la CNE en charge du secteur du commerce, puis première responsable francophone au service syndical des femmes à la CSC.

63 Témoignage de Miette Pirard, repris dans CARHOP, *Le mouvement ouvrier chrétien 1921-1996, 75 ans de lutte*, Bruxelles, EVO et MOC, 1996, p.° 205-206.

64 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 43, *Rencontre de Charleroi : engagement syndical et l'ISCO*, 19 mai 1972, p. 1-2.

mière difficulté survenue. Aussi Max Bastin insiste sur l'importance du démarrage d'un groupe et de l'accueil assuré par celles·ceux qui sont déjà dans le cursus. Il rassure :

> « La difficulté des cours est réelle, surtout dans les débuts, parce qu'il faut se réhabituer à un travail que parfois on n'a plus fait depuis longtemps. Ce n'est pas un problème de capacité. Cette capacité, vous l'avez. C'est un problème de travail et de méthode. Le travail, vous êtes aussi disposé à le fournir. Reste la méthode qui est en grande partie une question de coopération entre les professeurs et vous. Vous attendez du professeur qu'il vous présente la matière d'une manière compréhensible. Il essaie certainement de le faire, mais parfois, c'est une question d'expérience que le professeur n'acquiert que progressivement. Vous pouvez l'aider grandement en lui posant des questions ou en lui signalant les parties de la matière que vous avez moins bien saisies. Enfin, il faut utiliser les répétitions par petits groupes. Là nous sommes prêts à vous aider à les organiser. De toute manière, n'hésitez pas non plus à nous signaler toutes les difficultés qui pourraient surgir. Nous essaierons de vous aider à les résoudre[65]. »

Régulièrement, il insiste pour que les étudiant·es se préparent aux examens, en organisant encore si nécessaire des répétitions, mais il leur conseille d'affronter « l'épreuve ». En juin 1963, Jean Raes interroge avec Maurice Piraux le groupe de Charleroi 1 et envoie ses notes à Max Bastin « pour qu'il soit dans la joie : les résultats sont excellents et nous récompensent de nos efforts. Seul un étudiant n'a pas répondu aux questions d'économie »[66].

### La remédiation : les séances de répétitions

Dans le projet initial, il est prévu des temps de révision dans l'horaire des cours, mais dans la pratique, ce rythme semble difficile à tenir. Fin 1963, à l'approche des évaluations, la crainte de l'échec se manifeste. Pour les organisateurs, cela devient une préoccupation prioritaire :

> « Il faut penser à la manière dont nous allons organiser la révision des cours en vue des examens, j'ai examiné avec les élèves (…) je crois qu'il sera nécessaire d'organiser pour la plupart des participants, des répétitions à domicile, soit en semaine le soir, soit le dimanche. Si tu es d'accord, nous pourrions nous partager la besogne avec Jean Raes et Jean Dechamps à Charleroi, à Liège on pourrait demander à Jean Remy, à René Schoonbrodt, et également à l'un d'entre nous de participer à ces révisions[67]. »

65 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, Message de *Max Bastin aux premières années,* 31 décembre 1964.

66 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Jean Raes à Max Bastin,* 17 juin 1963.

67 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon*, 25 février 1963.

Le système de répétition par petits groupes fait ses preuves, même si elles ne se tiennent pas avec la régularité souhaitée, mais cela engendre un surcroit important de travail : « je suis croulant de boulot »[68] écrit Pierre Maon à Max Bastin. « J'ai fait à Liège deux répétitions cette semaine avec deux groupes. Je viens d'en finir une avec les gars de Huy. Ça marche plein tube »[69]. « Cela prend un temps dingue », constate Pierre Maon, « mais le résultat est là, tout le monde en convient »[70]. C'est la force de ce système de repêchage tant dans la remise à niveau que dans la préparation des examens, mais pour les enseignant·es, l'investissement en temps est important et tou·tes ne sont pas en mesure de le donner.

Sur les quatre années que dure la formation, le découragement guette. Des étudiant·es qui n'arrivent plus à consacrer le temps nécessaire à la formation ou qui ont le sentiment que la réussite s'avère improbable, décrochent et abandonnent le cursus. Face à ces situations, la solidarité des autres étudiant·es et des enseignant·es est essentielle : « on peut les reprendre en main », observe Pierre Maon, confronté à ce type d'abandon dans le groupe de 3e année de Charleroi 1. Ensemble, ils·elles se mobilisent pour faire de la remédiation et permettre la réintégration[71].

### Le comité de direction

L'année 1 est à peine lancée qu'il faut déjà penser à la suite et préparer le programme de la deuxième année. Pierre Maon, Jean Raes et Max Bastin se réunissent pour préparer les programmes de l'année 2 et sollicitent leurs proches collègues. René Schoonbrodt se souvient d'avoir collaboré à la mise au point du programme en économie et sociologie. Ces deux disciplines et l'histoire s'inscrivent dans le prolongement de l'année 1, mais de nouvelles matières se rajoutent : psychologie, droit et démographie ainsi qu'un cours d'expression française. Une rencontre est prévue lors de la SSW à Malonne pour se mettre d'accord sur le programme d'ensemble et sur les horaires de l'année 2[72].

Le comité de direction ISCO se réunit pour la première fois, le 20 mai 1963. Il est composé de Victor Michel, des Pères Pierre Maon, Jean Raes et André Boland, Robert Grevy (docteur en droit), Jean Dechamps, René Schoonbrodt, André Louis, Jean Remy et Max Bastin. Au menu de cette rencontre, il y a la validation du programme de la seconde année (1963-1964), l'évaluation de l'organisation des cours et de la méthode à la lumière de cette première année expérimentale. Il faut résoudre les problèmes financiers et préparer l'avenir. Le comité décide d'ouvrir en octobre 1963, une nouvelle section dans la région de Mons-Borinage-Tournai-Ath. Concrètement, ce sera à Tournai avec Aimé Samyn, secrétaire

68 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin,* 4 mars 1963.

69 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin*, 28 mars 1963.

70 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 81, *Lettre de Pierre Maon à Max Bastin,* 10 mars 1964.

71 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 82, *Note de Pierre Maon, Charleroi I année 3*, s.d.

72 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 25, *Lettre de Max Bastin à Pierre Maon,* 18 mars 1963.

fédéral de Tournai et responsable du groupe. Pour constituer le corps professoral, les contacts sont pris avec le doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille et la FUCAM à Mons, mais cela confronte l'ISCO à d'autres méthodes et à des exigences financières !
Fin de l'année 2, le 22 avril 1964, le comité de direction refait le point[73]. Sont présents Maon, Raes, Deschamps, Schoonbrodt et Bastin. Ils précisent le dispositif des répétitions, leurs rôles et la répartition du suivi ainsi que l'agenda des examens. Le programme de la troisième année est ébauché.

La préparation de l'année académique se poursuit le 7 juillet 1964[74]. Le comité décide de la date d'ouverture et de clôture de l'année, prépare le programme des 3e et 4e années, entame une révision du programme du cours de droit. Il répartit les enseignant·es dans les différentes sections et fixe l'horaire. Il est urgent de simplifier et de rationaliser. Cette réunion permet d'aborder un problème pédagogique persistant : la tension existante vis-à-vis des examens et leurs incidences psychologiques et sociologiques. L'accent est mis sur la démystification nécessaire, sur la mobilisation des échanges avec les enseignant·es et sur les répétitions. La question financière et le manque cruel de soutien administratif et pédagogique sont également évoqués[75].

À la rentrée de septembre 1964, les sections de Liège et Charleroi entrent dans leur troisième année, Tournai dans sa deuxième année. Le comité de direction accepte l'ouverture de quatre nouvelles sections à Namur-Ciney, Luxembourg-Arlon, Liège 2 et Charleroi 2[76]. Le Brabant wallon qui est demandeur est mis en attente : « ce serait déraisonnable. Nous n'avons ni les moyens financiers ni l'équipement humain et matériel qui nous permettraient d'aller au-delà de l'effort précité. Ils sont au contraire largement en deçà de ce que requerrait cet effort. »[77]

Pour les responsables de l'ISCO, engagés « bénévolement » et volontairement dans cette aventure, il n'est plus possible de fonctionner dans l'urgence. Les cours sont attribués à un titulaire tandis que les plages horaires passent d'une à deux heures par séance, ce qui simplifie aussi l'organisation, la confection des horaires et limite les déplacements. Chaque groupe a désormais une direction scientifique. La mission de ce « directeur » est de vérifier les horaires, gérer l'agenda, veiller à l'organisation des répétitions et fixer, en accord avec tou·tes, l'horaire des examens. Il compose aussi son équipe pédagogique, organise le remplacement des professeur·es si nécessaire, supplée aux défaillances, accompagne surtout la dynamique de groupe – ce qui n'est pas toujours simple – et reste à l'écoute des tensions qui peuvent émer-

73 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 101, *PV du comité de direction,* 22 avril 1964.

74 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 24, *Convocation à la réunion du comité de direction,* 7 juillet 1964.

75 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 24*, PV du comité de direction,* 7 juillet 1964.

76 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 101, *PV du comité de direction,* 22 avril 1964.

77 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 23, *Lettre de Max Bastin à Adolphe Sermon,* 4 aout 1964.

ger. Il est aussi attentif à la présence des étudiant·es, aux problèmes pédagogiques qui peuvent se poser vis-à-vis d'un cours ou d'un·e enseignant·e. Avec l'aide de l'étudiant·e « délégué·e du groupe », il est le lien entre le groupe et le secrétariat national de l'ISCO. Un autre problème crucial est le financement du projet, le paiement des enseignant·es, qui jusque-là offrent leur service bénévolement, et le renforcement de l'équipe du CIEP en général et de l'ISCO en particulier.

### Juin 1964. Arrêt sur expérience !

Au terme de ce premier cycle de deux ans, Max Bastin profite de la rencontre festive de fin de deuxième année à Charleroi en juin 1964 pour donner, en quelque sorte, son sentiment. Il remercie les dirigeants des organisations ouvrières, les Pères Pierre Maon et Jean Raes, « ils jouent dans notre expérience un rôle essentiel. Nous leur devons une gratitude particulière ». Il remercie Jean Dechamps et René Schoonbrodt « si attentifs à tout ce qui concerne l'institut » et au responsable local Jean-Marie Lepage, « qui assume sa responsabilité avec tant de dévouement ». Il joint à ce message de reconnaissance, les employées du secrétariat du MOC « qui participent à l'effort commun par le biais le plus ingrat, le plus anonyme et le plus désintéressé, au sens complet du mot, acceptant ce qui est souvent pour elles un surcroit de travail parce qu'elles en discernent l'utilité supérieure finale. Je crois pouvoir le dire : nul en toute cette affaire n'a plus de mérite qu'elles ». Il continue en faisant l'éloge des conjointes, car pour elles, cela représente un surcroit de souci et de solitude.

> « Nous sommes les pionniers d'une entreprise dont nous espérons qu'en définitive les fruits nourriront au bénéfice de ceux qui vous succéderont et qui trouveront une institution bien établie dans ses objectifs, ses méthodes, ses structures, mais qu'il faudra bien sûr constamment réviser et adapter, car l'éducation est une œuvre de vie. »

Il continue en mettant en avant quelques « reproches » qu'il fait en toute amitié aux étudiant·es : celui d'avoir parfois oublié cette sorte de contrat tacite entre l'état d'expérience de l'école et le fait de l'accomplir ensemble.

> « Il m'a semblé parfois que vous le considériez uniquement de votre point de vue personnel et que vous preniez vos distances vis-à-vis de nous, seuls responsables à vos yeux de cette expérience pilote et de ses insuccès inévitables (…) Il a fallu parfois tenir un langage plus net[78]. »

Il pointe aussi le problème qui a émergé lors des examens. Pour lui, les cotations doivent rester ce qu'elles sont à savoir « un moyen de contrôle individuel et non… une dérisoire échelle de valeurs. (…)

78 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 8, *Note du discours de Max Bastin aux étudiants de 2e Charleroi groupe I,* juin 1964.

C'est une évidence à nos yeux que notre système est trop classique et qu'il nous faut évoluer à cet égard »[79]. Cette question mobilisera les équipes pédagogiques les années suivantes.

### Les étudiant·es, partenaires à part entière

L'insistance de Max Bastin sur la contribution des étudiant·es à la gestion du projet ISCO et sur le fait qu'ils sont acteurs et actrices de leur propre formation, se traduit concrètement par l'idée de les associer à la réflexion sur les orientations du programme ISCO et à l'organisation de l'école. Max Bastin prend l'initiative, un peu en urgence, de réunir le 27 aout 1964, le comité de direction (Maon, Raes, Schoonbrodt, Dechamps), les délégué·es des groupes ainsi que certains étudiants, Aimé Samyn (Tournai), Jos Schoonbroodt (Liège), Robert Stoffel (Verviers), Gérard André (Huy), Jean-Marie Lepage (Charleroi), Pierre Graindorge (La Louvière), Robert Vaesen (Liège). Ce dernier lui fait remarquer que ce mode de cooptation est finalement peu démocratique et qu'il faut passer, dans le futur, par la voie élective, ce qu'accepte volontiers le directeur de l'ISCO[80]. Leur avis est sollicité sur le programme de 3e année, sur les répétitions, sur la pratique des questionnaires, l'organisation des examens pour éviter l'accumulation en fin d'année, les critères de réussite pour éviter la concurrence entre eux, entre autres la phobie du classement et l'esprit qui doit animer la proclamation des grades. Il évoque un projet de voyage et le recrutement des nouvelles sections à ouvrir dans un futur proche. Cette démarche de participation ouvre la voie à une forme de « cogestion » du dispositif de formation, au moins sur certains aspects. Les étudiant·es sont alors associé·es aux décisions à prendre, surtout quand cela les concerne directement.

## L'année 4 & les mémoires

La correspondance d'étudiant·es montre à quel point le parcours de formation ISCO est long et exigeant. Tous ceux et celles qui arrivent au bout des 4 années en gardent la marque dans leur vie et leurs engagements.

> « Je vous envoie ce jour les six mémoires de fin d'études que j'avais à rédiger. À me relire, je constate que j'aurais pu faire mieux et pourtant, il y a quatre ans, je n'aurais pu penser et transcrire aucune de ces feuilles. Par votre action désintéressée et l'appui de nos professeurs, mes condisciples et moi-même pourrons vous aider plus intelligemment dans ce qui est notre but commun, à savoir que les plus pauvres deviennent plus-hommes (…). L'œuvre que vous laissez derrière vous a une valeur incalculable puisqu'ineffaçable. Veuillez croire que j'en suis très conscient et par conséquent très reconnaissant. Je remercie Dieu d'avoir placé l'ISCO sur la route

79 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 8, *Note du discours de Max Bastin…*

80 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Réponse de Max Bastin à Vaesen,* 3 aout 1964.

de ma vie. Veuillez recevoir, Monsieur Bastin l'expression de mes sentiments les plus cordiaux, mais très respectueux[81]. »

En attendant de cueillir les fruits de cet investissement, il faut passer l'épreuve du mémoire.

### Des séminaires en préparation au mémoire

Le programme de la quatrième année se recentre sur l'acquisition des compétences nécessaires pour atteindre cet objectif. Outre quelques cours qui viennent compléter le programme général, comme par exemple un cours de 15 heures d'histoire de la musique, des séminaires par discipline remplacent les cours, ce qui demande aux étudiant·es, quelque peu désarçonné·es par la démarche inductive que cela suppose, une certaine adaptation. Max Bastin doit, à plusieurs occasions, préciser la méthode :

« Ce sont des travaux pratiques qui vous permettront de mettre en œuvre les connaissances que vous avez acquises par une réflexion en groupes et personnelle sur des questions données (…) L'absence ne peut manquer de provoquer un retard préjudiciable pour l'intéressé et constituera chaque fois un handicap pour le groupe lui-même[82]. »

Malgré cela, certain·es ne semblent pas comprendre l'exigence de la méthode et ce qu'elle suppose comme présence, travail personnel et travail collectif d'analyse et de synthèse.

« C'est une fois de plus dans un nouveau domaine du travail intellectuel que nous sommes entrés. Une participation plus grande vous est demandée. Je comprends que dans une certaine mesure vous en soyez déroutés, mais je comprendrais moins bien qu'une réaction négative se produise chez certains dès le départ, sans que l'expérience des séminaires ait été menée un peu plus profondément. Comme d'habitude, je compte sur votre bonne volonté. Je suis persuadé que, comme d'habitude également, nous surmonterons la difficulté. Le séminaire de sociologie qui débutera samedi vous y aidera, je crois, j'insiste sur la régularité dans la participation à ces séminaires. En cas d'absence, ayez l'obligeance d'en communiquer les raisons au responsable[83]. »

Avec les années, la liste des thématiques proposées aux étudiant·es de 4e année s'étoffe. Ils·elles peuvent choisir entre quatre options de 50 heures : communication sociale, y compris l'éducation populaire, la méthodologie et la sociologie de développement culturel ; l'économie régionale : économie, urbanisme

81 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Correspondance de Max Bastin [signature indéchiffrable]*, 1966-1967.

82 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 28, *Circulaire aux étudiants de 4e année de l'ISCO*, 27 septembre 1965.

83 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 28, *Lettre aux étudiants de Charleroi IV*, 28 octobre 1965.

et aménagement du territoire ; l'économie du travail et les problèmes économiques et sociaux de la société industrielle ; la politique de la santé[84]. L'évaluation prend en considération la participation de l'étudiant·e, les travaux de synthèse du collectif et ne passe plus par un contrôle individuel des connaissances. C'est l'intérêt de cette formule qui prépare chacun·e au travail attendu du mémoire principal et du mémoire annexe. Là encore, la formule est innovante puisqu'elle autorise le travail collectif pour autant que la contribution de chacun·e soit précisée et identifiable dans le texte.

### La démarche du mémoire

Cette dernière étape comprend deux études : la première porte sur une recherche originale d'une trentaine de pages sur une question en économie ou en sociologie. La seconde consiste en une note de cinq pages sur un thème relevant d'une autre matière du programme ISCO. Les sujets sont validés par la commission pédagogique de l'ISCO et par les enseignant·es qui accompagnent chaque étudiant·e dans cette démarche mémoire.

> « Les étudiants de l'ISCO doivent pouvoir apporter la preuve qu'ils sont capables de faire l'analyse critique d'une question préalablement bien délimitée, de la décomposer clairement en ses divers éléments et ensuite de dégager, d'une manière synthétique et objective ses pistes de solution. (…). Chaque point doit être exprimé sans longueur, sans développement inutile : l'auteur pourrait ainsi démontrer sa capacité de recherche objective et de synthèse[85]. »

Pour l'étudiant·e, la première étape est la synthèse d'une ou deux lectures sur le sujet, la recherche des matériaux adéquats pour traiter la question et relatives aux données existantes, etc. Un accompagnateur ou une accompagnatrice – voire parfois deux enseignant·es – assiste l'étudiant·e dans sa réflexion et oriente ses recherches. Il·elle prend la responsabilité du sujet du mémoire principal et de la note annexe et les valide. C'est lui·elle qui accorde ou non l'autorisation de le défendre devant le jury. Ce feu vert n'est pas automatique et certain·es font la douloureuse expérience de devoir remettre leur travail sur le métier.

> « Monsieur Dechamps m'a signalé que mon mémoire principal, quoique dénotant une recherche assez poussée, devait subir quelques modifications avant d'être représenté pour le mois de février. Ce contretemps me désespère un peu, mais j'ose croire qu'il s'agit d'une mesure prise dans mon intérêt afin de présenter un travail sans faille[86]. »

84 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 28, *Réforme programme 4e 1969 !*

85 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 28, *Note aux étudiants de Liège I, Les mémoires de fin d'études*, 15 décembre 1965 ; *Note à l'attention des professeurs de quatrième année de l'ISCO concernant les mémoires de fin d'études*, 28 décembre 1965.

86 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Lettre de José Deblander à Max Bastin, ISCO Charleroi*, [1966].

L'ultime étape est la présentation orale du mémoire. Avec l'autorisation d'imprimer son texte, l'étudiant·e peut le défendre devant le « jury », composé de ses ancien·nes professeur·es et présidé par un·e membre du comité de gestion de l'ISCO ou par un·e enseignant·e des FUNDP de Namur. Là encore, le jargon universitaire pose problème !

> « Monsieur le directeur, n'ayant pas fait des humanités et encore moins des études universitaires, je ne sais pas en quoi cela consiste. Par conséquent pourriez-vous me faire parvenir quelques précisions sur ce sujet ?[87] »

La réponse ne tarde pas. Une lettre circulaire, adressée à tou·tes les étudiant·es de 4e année, apporte les éclaircissements utiles : le·la récipiendaire fait une brève synthèse de son mémoire, l'objectif poursuivi, les moyens mobilisés et les résultats obtenus (5 minutes). La deuxième partie est un échange entre le jury et le·la récipiendaire qui peut porter sur des demandes d'explications, des critiques, sur les points de vue abordés, etc. (10 minutes)[88]. Le jury délibère et proclame les résultats. Là encore, les échanges épistolaires à propos des mémoires révèlent combien les résultats obtenus sont de qualité, ce dont certain·es se félicitent :

> « Je t'envoie (…) mon appréciation sur les mémoires que j'ai dirigés ou dont je suis lecteur. Il m'apparait que dans son ensemble, la section d'Arlon se comporte de manière très honorable. Serait-ce vanitude [sic] de ma part de t'avouer que j'en suis particulièrement heureux et fier : nous avons travaillé ensemble pendant 4 ans en sociologie ce qui fait de nous de véritables amis. Malgré cela, j'estime que mes appréciations ne sont pas forcées[89]. »

Les premières défenses devant le jury, composé pour l'occasion, ont lieu le samedi 1er octobre 1966. De ces deux groupes pionniers, 18 décrochent le diplôme de graduat en sciences sociales du travail. Il est délivré à partir de 1967 par la FTU et est contresigné par le recteur des FUNDP de Namur qui atteste la valeur scientifique de la formation. Dès l'origine du projet, le trio fondateur s'engageait à délivrer un « vrai » diplôme, reflet d'une formation de haut niveau, de le promouvoir et de le faire reconnaitre par les instances qui font autorité en matière de diplomation. La première étape est acquise avec la signature des FUNDP, mais la reconnaissance par d'autres instances restera un combat complexe[90].

87 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Lettre de Jacques Hotaux à Max Bastin*, 12 septembre 1966.

88 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Circulaire aux étudiants de l'ISCO : 4e année*, 15 septembre 1966.

89 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 334, *Lettre de Gérard Deprez à Émile Creutz*, Louvain, 23 septembre 1970.

90 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 83, *Note concernant la caution scientifique de l'enseignement donné à l'ISCO*, 17 février 1966. Victor Michel invite André Oleffe, Max Bastin, Émile Creutz, les pères Maon et Raes à une réunion de travail le 15 juin 1966. (CARHOP, MOC national, Victor Michel, n° 240.)

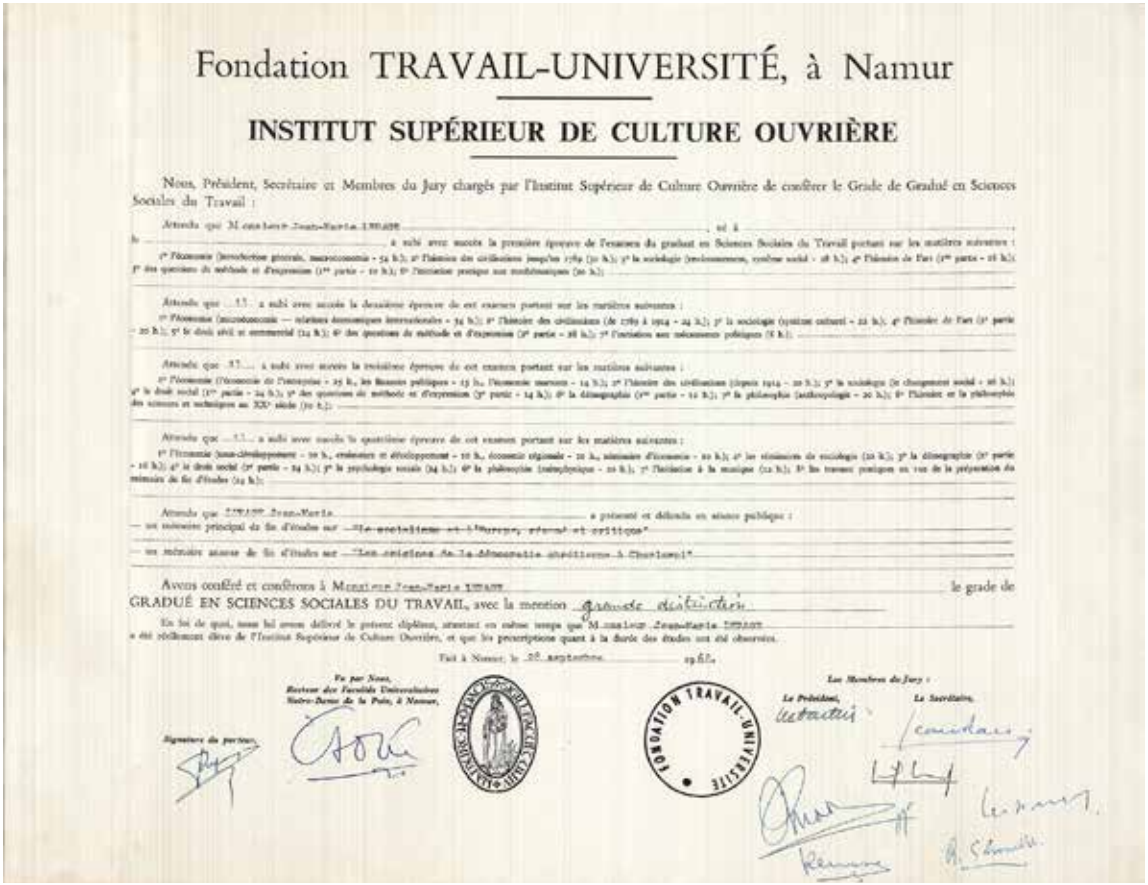

Fondation TRAVAIL-UNIVERSITÉ, à Namur

INSTITUT SUPÉRIEUR DE CULTURE OUVRIÈRE

Nous, Président, Secrétaire et Membres du Jury chargés par l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière de conférer le Grade de Gradué en Sciences Sociales du Travail :

Avons conféré et conférons à Monsieur Jean-Marie LEPAGE le grade de GRADUÉ EN SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL, avec la mention Grande distinction

Fait à Namur, le 20 septembre 1968.

Diplôme ISCO de Jean-Marie Lepage, 1968. (archive privée)

Le mémoire et la diplomation marquent la fin du cursus, mais aussi la dislocation d'un groupe. Dans l'invitation qu'il envoie à Max Bastin pour fêter la fin du groupe ISCO de Charleroi 1 (1962-1966), Jean-Marie Lepage en souligne l'importance :

> « Après quatre années de "Suspens", nous voici arrivés au terme de ce long "calvaire". Si nous voyons la fin de ce cycle, si nous avons eu le courage de tenir jusqu'au bout, c'est grâce à vous. Nous en sommes conscients et nous vous prions de croire en notre entier remerciement et en notre sincère gratitude[91]. »

91 MOC, CIEP-ISCO, n° prov. 20, *Lettre de Jean-Marie Lepage à Max Bastin*, 13 septembre 1966.

Quelques-un·es, pour autant qu'ils·elles aient obtenu une distinction pour leur mémoire, peuvent prolonger leur parcours de formation, déjà exceptionnel, via une passerelle, par une licence en sciences du travail à l'Université catholique de Louvain.